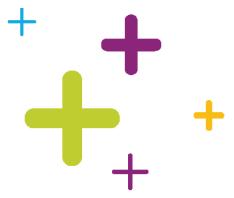


# Rapport financier annuel

## au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010

- ⊕ Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel
- ⊕ Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010
- ⊕ Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010
- ⊕ Annexes aux Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010
- ⊕ Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2010
- ⊕ Annexes aux Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2010
- ⊕ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010
- ⊕ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux au 31 décembre 2010

**France**[Amiens](#)[Blois](#)[Carmaux](#)[Lyon](#)[Montrouge](#)[Poitiers](#)[Reims](#)[Rouen](#)**Espagne**[Barcelone](#)**Ile Maurice**[Goodlands](#)**Maroc**[Casablanca](#)[Tanger](#)**Monaco****Royaume Uni**[Londres](#)**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 26 avril 2011

**Monsieur Eric Dadian**  
Président du Directoire

**CCA INTERNATIONAL**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 1.472.054,40 euros

Siège social : 26, rue Cambacérès

75008 Paris

394 254 809 RCS Paris

**RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE ET SUR LA GESTION DE LA SOCIÉTÉ AU  
TITRE DE L'EXERCICE 2010 PROPOSÉ PAR LE DIRECTOIRE  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 MAI 2011**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société CCA International (la « **Société** ») et du groupe CCA International (le « **Groupe** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Ce rapport a été préparé avec l'appui de la direction financière et conformément aux recommandations du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) du 6 octobre 2008, sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le code de gouvernement d'entreprise MEDEF-AFEP constitue le code auquel la Société s'est référée pour l'élaboration du rapport prévu au 7<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

## **TABLE DES MATIÈRES**

1.	FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ECOULE.....	4
2.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE .....	5
3.	COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE.....	8
4.	EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE .....	9
5.	SITUATION D'ENDETTEMENT .....	10
6.	ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	10
7.	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	11
8.	ACTIONNARIAT .....	12
9.	MANDATAIRES SOCIAUX.....	15
10.	COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	16
11.	DEVELOPPEMENT DURABLE.....	17
12.	CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE.....	18
13.	RISQUES DE MARCHE, PAYS ET ACTIONS.....	18
14.	DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION / DIRECTOIRE.....	19
15.	DEMANDES DE DELEGATIONS AU DIRECTOIRE.....	23
16.	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES DE LA SOCIETE	26
17.	ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE ...	26

## **1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ECOULÉ**

### **Cession d'Intra Call Center Armenia**

La décision de mettre fin aux activités de la filiale d'Intra Call Center en Arménie a été prise au mois de décembre 2009. En conséquence, la société Intra Call Center Arménie a été cédée à la fin du premier semestre 2010. Comme prévu dans la convention de garantie signée à l'occasion de l'acquisition d'Intra Call Center, les pertes et coûts liés à cette cession ont été couverts par les anciens actionnaires d'Intra Call Center. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

### **Liquidation de CCA Benelux et de Interview AG**

Les opérations de liquidation de CCA Benelux, filiale belge détenue à 100%, se sont achevées au cours du premier semestre de l'exercice 2010.

Les opérations de liquidation de Interview AG, filiale allemande détenue à 100%, se sont achevées à la fin du second semestre de l'exercice 2010.

Ces deux filiales sont ainsi sorties du périmètre de consolidation, sans incidence significative sur les comptes consolidés.

### **Réalisation d'une augmentation de capital**

CCA International a lancé le 16 juin 2010 une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8,4 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Cette opération fait suite à l'acquisition par CCA International, au mois de septembre 2009, de la société Intra Call Center et au financement de cette acquisition par voie d'avance en compte courant consentie par Finapertel, société holding de tête du Groupe CCA International.

L'objectif principal de cette augmentation de capital était de permettre (i) l'incorporation au capital social de l'avance en compte courant susvisée qui s'élevait à un montant de 8.464.295,11 euros (intérêts courus inclus jusqu'au 31 mai 2010), (ii) le remboursement des dettes financières de la Société et (iii) le renforcement des fonds propres de la Société.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 2.096.280 actions nouvelles au prix unitaire de 4,0 € (prime d'émission de 3,80 euros comprise) à raison de 45 actions nouvelles pour 113 actions anciennes.

Le prospectus décrivant l'opération a obtenu le visa de l'AMF n° 10-181 en date du 16 juin 2010. La période de souscription s'est déroulée du 22 juin au 6 juillet 2010. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite, et les actions nouvelles ont été admises à la cotation le 15 juillet 2010.

A l'issue de l'opération, le capital social de CCA International a été augmenté de 419.256 euros et s'élève désormais à 1.472.054,40 euros. Le montant total des capitaux propres du Groupe a augmenté de 8,3 millions d'euros après imputation des frais liés à l'augmentation de capital. La dette financière nette a diminué, quant à elle, de 8,4 millions d'euros. Enfin, après incorporation partielle de l'avance en compte courant, le solde de la dette en compte courant au 31 juillet 2010 était de 0,8 millions d'euros.

Les nombres d'actions et de droits de vote de la Société à la date d'émission du présent rapport sont les suivants :

- Nombre d'actions :	7.360.272
- Nombre de droits de vote théoriques :	12.325.630
- Nombre de droits de vote exerçables :	12.325.630

### **Evolution de la composition du Conseil de surveillance de la Société**

La société Fonds Partenaires - Gestion (FPG), membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 26 novembre 2007, a été absorbée par LFPI Gestion, son associé unique. Cette absorption a entraîné la dissolution de FPG et la transmission universelle de son patrimoine conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, aux termes d'une décision de FPG en date du 23 novembre 2009, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2010 a décidé la nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance des personnes ci-après désignées:

- LPFI Gestion en remplacement de FPG, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24, al. 2 du Code de commerce ;
- M. Gilles Etrillard, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 a décidé la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance de M. Michel Datchary, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

## **2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE**

### **2.1 Activité du Groupe**

CCA International a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 118,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2010, soit une progression de 22,6% par rapport à l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble de l'année 2009 par Intra Call Center, société acquise le 29 septembre 2009 (données proforma), le chiffre d'affaires du groupe progresse de 1,2% (chiffre d'affaires proforma de 117,1 millions d'euros pour 2009).

Le résultat courant opérationnel s'établit à 4,1 millions d'euros pour l'exercice 2010, contre 2,5 millions d'euros pour l'exercice 2009. Sur une base proforma intégrant l'activité d'Intra Call Center sur l'ensemble de l'année 2009, le résultat courant opérationnel est en progression de 10,4% (3,7 millions d'euros proforma 2009). Après prise en compte d'éléments non récurrents liés à des régularisations de charges sociales sur exercices antérieurs, le résultat opérationnel consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 5,6 millions d'euros, contre un résultat opérationnel publié de 2,2 millions d'euros pour l'exercice 2009, et un résultat opérationnel proforma 2009 de 3,4 millions d'euros.

L'amélioration du résultat courant opérationnel du groupe est liée principalement à la suppression des foyers de pertes (Espagne, Maroc, Allemagne notamment), comparativement à l'année précédente.

Le résultat opérationnel du groupe au 31 décembre 2010 comporte un produit relatif à des régularisations de charges sociales pour un montant total de 2,2 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros sur exercices antérieurs. Ces régularisations ont été effectuées en conformité avec les dispositions législatives en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

- Le chiffre d'affaires réalisé pour le marché français en 2010 est de 101.150 milliers d'euros, à comparer à 81.227 milliers d'euros en 2009. La part des activités françaises dans le chiffre d'affaires du Groupe est passée de 84% en 2009 à 85 % en 2010.

Grâce à la contribution positive des sociétés acquises, le résultat courant opérationnel sur la France s'élève en 2010 à 2.733 milliers d'euros, contre 1.583 milliers d'euros en 2009.

- Le chiffre d'affaires réalisé pour les marchés hors de France en 2010 est de 17.436 milliers d'euros, contre 15.469 milliers d'euros pour 2009. Cette hausse de 12,7% s'explique par le développement de l'activité en Grande-Bretagne et en Espagne, et par l'évolution favorable du cours de la livre sterling :

- le chiffre d'affaires réalisé en Grande-Bretagne affiche en euros une hausse de 15%, tenant compte de l'évolution favorable de la livre sterling (cours moyen 2010 de 0,8560 £ pour 1 euro, contre 0,88998 £ pour 1 euro en 2009) ; en £, la variation est de 10% ;
- le chiffre d'affaires réalisé en Espagne est en hausse de 9% entre 2009 et 2010.

Grâce au maintien d'une bonne rentabilité en Grande-Bretagne et au retour à la profitabilité de l'Espagne, le résultat courant opérationnel réalisé hors de France s'établit en 2010 à 1.363 milliers d'euros, contre 904 milliers d'euros en 2009.

## **2.2 Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010**

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'élève à 118.586 milliers d'euros, contre 96.696 milliers d'euros en 2009.

Les charges de personnel s'élèvent à 83.262 milliers d'euros et représentent 70,2 % du chiffre d'affaires. Pour l'année 2009, ces charges s'élevaient à 70.907 milliers d'euros et représentaient 73,3% du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel pour l'exercice 2010 s'établit à 5.641 milliers d'euros, contre un résultat opérationnel de 2.151 milliers d'euros sur l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -384 milliers d'euros contre un résultat financier de -350 milliers d'euros l'année précédente.

L'impôt sur les résultats est une charge nette de 1.817 milliers d'euros pour l'exercice 2010, contre 469 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé ressort bénéficiaire de 3.440 milliers d'euros (3.066 milliers pour le résultat net part du Groupe) contre un résultat bénéficiaire de 1.332 milliers d'euros pour l'année 2009 (902 milliers d'euros pour le résultat net part du Groupe).

## **2.3 Bilan consolidé au 31 décembre 2010**

Au 31 décembre 2010, le total du bilan s'élève à 70.685 milliers d'euros contre 66.374 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Les postes d'actifs ont évolué de la façon suivante entre 2009 et 2010 :

- actif non courant en hausse de 1.577 milliers d'euros (23.572 milliers d'euros en 2010 contre 21.995 milliers d'euros en 2009), principalement en raison des investissements réalisés sur les sites de Monaco, de Rouen et de Casablanca ;
- actif courant en hausse de 2.734 milliers d'euros (47.113 milliers d'euros en 2010 contre 44.379 milliers d'euros en 2009).

Entre 2009 et 2010, les postes de passif ont varié comme suit :

- passif non courant en baisse de 6.639 milliers d'euros (5.720 milliers d'euros en 2010 contre 12.359 milliers d'euros en 2009), principalement en raison de l'opération d'augmentation de capital conduisant à l'incorporation partielle de l'avance en compte courant consentie par Finapertel ;
- passif courant en baisse de 521 milliers d'euros (33.689 milliers d'euros en 2010 contre 34.210 milliers d'euros en 2009).

Au 31 décembre 2010, les fonds propres part du Groupe s'établissent à 30.482 milliers d'euros.

## **2.4 Flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2010**

La capacité d'autofinancement s'établit à 7.224 milliers d'euros en 2010, contre 3.808 milliers d'euros en 2009.

Les flux nets de trésorerie opérationnels se sont élevés à 9.331 milliers d'euros en 2010 contre 6.172 milliers d'euros en 2009.

Les opérations d'investissements de l'exercice ont dégagé un besoin de trésorerie de 5.164 milliers d'euros. Elles intègrent notamment des acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 5.335 milliers d'euros, et l'incidence des variations de périmètre pour 478 milliers d'euros.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à 1.519 milliers d'euros. Ce montant correspond principalement au solde entre d'une part le produit de l'augmentation de capital, déduction faite de l'incorporation partielle du compte courant Finapertel assimilable à un remboursement d'emprunt, et d'autre part l'augmentation nette des autres emprunts.

La situation de trésorerie est ainsi positive au 31 décembre 2010, à hauteur de 7.096 milliers d'euros, contre une situation positive à hauteur de 1.444 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

## **2.5 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

### **Evolution de la composition du Directoire de la Société**

Le Conseil de Surveillance de CCA International, réuni le 13 janvier 2011, a nommé Eric Dadian au poste de Président du Directoire de la Société. Eric Dadian, précédemment Directeur Général et membre du Directoire de CCA International, avait rejoint le Groupe fin 2009 à l'occasion de l'acquisition de la société Intra Call Center. Il succède à Pierre Gosselin, démissionnaire pour raisons de santé. Le Conseil a remercié chaleureusement Pierre Gosselin pour la tâche accomplie et son engagement en faveur de CCA International.

Lors de cette même réunion, le Conseil de Surveillance a nommé Sébastien Litou, Directeur Administratif et Financier de CCA International, membre du Directoire de la société.

## **2.6 Perspective d'avenir du Groupe**

Le Groupe entend poursuivre sa stratégie de développement fondée pour une part sur une croissance organique soutenue et d'autre part sur une politique de recherche d'acquisitions ciblées, rentables et porteuses de synergies.

## **3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ**

### **3.1 Compte de résultat au 31 décembre 2010**

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 21.503 milliers d'euros, contre 14.379 milliers d'euros au cours de l'exercice 2009.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 21.414 milliers d'euros contre 13.764 milliers d'euros en 2009. Elles sont composées essentiellement d'autres achats et charges externes pour 20.718 milliers d'euros, des impôts, salaires et charges sociales pour 608 milliers d'euros, d'amortissements et de provisions pour 88 milliers d'euros.

Le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 239 milliers d'euros contre un résultat positif l'année dernière de 803 milliers d'euros.

Le résultat financier s'élève à 3.469 milliers d'euros, contre 998 milliers d'euros en 2009. Cette évolution est principalement liée à la variation des dotations et reprises de provisions sur titres et comptes courants détenus sur les filiales du Groupe, ainsi qu'à la perception de dividendes versés par les filiales.

Le résultat courant s'établit ainsi à 3.708 milliers d'euros en 2010, contre un résultat courant de 1.801 milliers d'euros en 2009.

L'exercice clos le 31 décembre 2010 dégage un résultat net après impôts de 4.167 milliers d'euros, contre un résultat net de 1.743 milliers d'euros en 2009.

### **3.2 Bilan au 31 décembre 2010**

Au 31 décembre 2010, l'actif immobilisé s'élève à un montant net de 23.905 milliers d'euros, dont 23.800 milliers d'euros de titres de participation des filiales. En 2009, ces mêmes postes s'élevaient respectivement à 22.403 milliers d'euros, dont 22.238 milliers d'euros de titres de participation des filiales.

Au 31 décembre 2010, le montant de l'actif circulant s'établit à 17.727 milliers d'euros et il se décompose principalement de la manière suivante :

▪ Clients :	10.101 milliers d'euros
▪ Autres créances :	5.038 milliers d'euros
▪ VMP :	1.738 milliers d'euros
▪ Disponibilités :	844 milliers d'euros
▪ Charges constatées d'avance :	7 milliers d'euros

Le montant des capitaux propres ressort au 31 décembre 2010 à 23.122 milliers d'euros, contre 10.626 milliers d'euros en 2009.

Le montant du passif courant s'élève à 18.129 milliers d'euros et est formé pour 3.221 milliers d'euros des comptes courants avec les sociétés du Groupe. Les autres dettes courantes sont principalement des découverts bancaires et encours factor (2.783 milliers d'euros), dettes fiscales et sociales (1.894 milliers d'euros), des dettes fournisseurs (10.155 milliers d'euros), ainsi que des autres dettes (76 milliers d'euros).

Enfin, le total du bilan s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 41.631 milliers d'euros, contre 29.817 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

### **3.3 Affectation du résultat et distribution de dividendes**

#### *Affectation du résultat*

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.167.228 euros de la manière suivante :

#### Résultat de l'exercice

Report à nouveau	1.665.766 €
Résultat à affecter	4.167.228 €
	<hr/>
	5.832.994 €

#### Affectation

Réserve légale	0 €
Le solde au compte report à nouveau	5.832.994 €

#### *Distribution de dividendes*

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

### **3.4 Informations diverses**

Conformément à l'article L. 232-7 du Code de commerce, un inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille est annexé au présent rapport (Annexe 2).

Nous vous indiquons que des charges non déductibles fiscalement et entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du CGI ont été comptabilisées au titre de l'exercice écoulé pour un montant de 1.145 euros.

Par ailleurs, nous vous précisons également, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, que le solde des dettes des fournisseurs était de 10.155 milliers d'euros au 31 décembre 2010, dont 9.871 milliers d'euros à l'égard de sociétés du groupe. La quasi-totalité de ces dettes fournisseurs sont à régler sous 30 jours.

## **4. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Les premiers mois de l'année 2011 permettent de constater la poursuite du développement significatif du chiffre d'affaires en Grande-Bretagne, en Espagne et au Maroc. Les investissements réalisés en 2010 sur les activités françaises permettront également une reprise de la croissance.

## **5. SITUATION D'ENDETTEMENT**

### **5.1 Situation à la clôture de l'exercice 2010**

L'endettement financier de la Société ressort à un montant total de 6.004 milliers d'euros.

L'endettement financier du Groupe d'un montant total de 7.666 milliers d'euros est composé d'emprunts et dettes auprès des organismes de crédit bail pour 719 milliers d'euros, d'en cours Factor pour 3.692 milliers d'euros, d'emprunts auprès des établissements de crédit pour 2.183 milliers d'euros et 1.072 milliers d'euros de comptes courants d'associés.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit restant dus au 31 décembre 2010 intègrent les emprunts suivants :

- un emprunt de 95 milliers d'euros contracté par CCA Mauritius, dont 3 milliers d'euros restant dus au 31 décembre 2010 ;
- un emprunt de 500 milliers d'euros contracté par Fonoservice en 2007. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 est de 175 milliers d'euros ;
- un emprunt contracté en 2009 par CCA International (France) pour 324 milliers d'euros, venant s'ajouter aux deux emprunts contractés en 2008 sur les sociétés françaises pour 253 milliers d'euros. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 pour l'ensemble de ces emprunts est de 308 milliers d'euros ;
- un emprunt contracté par Intra Call Center, dont le solde restant dû au 31 décembre 2010 est de 114 milliers d'euros ;
- un nouvel emprunt contracté par SMST au mois de décembre 2010 pour 1.500 milliers d'euros.

A ce jour, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée.

### **5.2 Ratio endettement du Groupe sur capitaux propres**

L'endettement s'élève à 7.666 milliers d'euros pour un montant de capitaux propres de 31.277 milliers d'euros, soit un taux d'endettement sur capitaux propres de 24,5% (contre 73% au 31 décembre 2009).

Au 31 décembre 2010, le Groupe est en situation de trésorerie nette positive, à hauteur de 3.122 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, le taux d'endettement net sur capitaux propres était de 45%.

### **5.3 Ratio endettement du Groupe sur chiffre d'affaires**

L'endettement s'élève à 7.666 milliers d'euros pour un chiffre d'affaires de 118.586 milliers d'euros, soit un taux d'endettement sur chiffre d'affaires de 6%.

## **6. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Néant.

## 7. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### 7.1 Filiales et participations détenues directement ou indirectement par la Société au 31 décembre 2010

Entreprises	Siren	Siège social	% de contrôle
CCA INTERNATIONAL (FRANCE)	384 627 659	Paris	100%
CCA DEUTSCHLAND	/	Allemagne	100%
CCA ESPANA	/	Espagne	100%
FONOSERVICE	/	Espagne	100%
CCA INTERNATIONAL (UK)	/	Angleterre	100%
VICTORIA LINE	422 596 254	Montrouge	100%
CCA INTERNATIONAL – CALL CENTER (MAROC)	/	Maroc	100%
CCA MAURITIUS	/	Ile Maurice	74,99%
SMST (eCALL)	/	Monaco	60%
INTRA CALL CENTER	409 709 342	Amiens	100%

### 7.2 Prise de participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

### 7.3 Cession de participations

La décision de mettre fin aux activités de la filiale d'Intra Call Center en Arménie a été prise au mois de décembre 2009. En conséquence, la société Intra Call Center Arménie a été cédée à la fin du premier semestre 2010.

Comme prévu dans la convention de garantie signée à l'occasion de l'acquisition d'Intra Call Center, les pertes et coûts liés à cette cession ont été couverts par les anciens actionnaires d'Intra Call Center. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Par ailleurs, les opérations de liquidation de CCA Benelux, filiale belge détenue à 100%, et de Interview AG, filiale allemande détenue à 100%, se sont achevées au cours de l'exercice 2010.

### 7.4 Activités des filiales

Les points marquants de l'activité des différentes filiales du Groupe au cours de l'exercice 2010 sont les suivants :

- CCA International (France), filiale française et historique du Groupe, a sensiblement redressé l'activité des sites de Rouen et Carmaux, qui avaient été très fortement pénalisée en 2009 par d'importants problèmes de rentabilité ;
- la société Victoria Line, société française acquise en décembre 2005, a connu un exercice 2010 très difficile avec une baisse significative de chiffre d'affaires sur certains grands comptes ;
- la société Intra Call Center, société française acquise en septembre 2009, a maintenu son activité à un niveau identique à celui de l'année précédente ;
- la société SMST (eCALL), filiale monégasque acquise au mois de juin 2008, continue à contribuer très positivement aux résultats consolidés du Groupe ;

- la filiale anglaise, CCA International (UK), a retrouvé en 2010 une croissance de son activité, après avoir connu en 2009 un marché difficile. Sa contribution aux résultats du Groupe reste positive ;
- la filiale espagnole, Fonoservice, a bénéficié en 2010 des effets positifs de la restructuration menée en 2009 avec la fermeture de ses bureaux de Bilbao, Valence et La Corogne. La suppression de ces foyers de pertes a permis à la filiale de retrouver un résultat positif en 2010 ;
- les processus de liquidation des sociétés CCA Interview AG, filiale allemande, et CCA Benelux, filiale belge, se sont achevés au cours de l'exercice 2010 ;
- la filiale basée à l'Île Maurice a connu en 2010 une stabilité de son chiffre d'affaires après la forte croissance de 2009 ;
- la filiale marocaine CCA International (Maroc), a poursuivi sa croissance en développant fortement l'activité du site de Tanger et en engageant les travaux pour l'ouverture d'un nouveau site à Casablanca.

## 7.5 **Participations réciproques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Conformément à l'article L. 233-29 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'il n'existe pas de participations réciproques entre la Société et une quelconque société. Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, d'aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser des participations croisées.

## 8. **ACTIONNARIAT**

### 8.1 **Evolution du capital**

Le capital de la société s'élève à ce jour à 1.472.054,40 euros ; il est divisé en 7.360.272 actions de 0,2 euro de nominal. Il a été augmenté au cours de l'exercice 2010 en raison de la réalisation d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8,4 millions d'euros. Cette augmentation de capital a été effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Cette opération s'inscrivait dans le prolongement de l'acquisition par CCA International, au mois de septembre 2009, de la société Intra Call Center et au financement de cette acquisition par voie d'avance en compte courant consentie par Finapertel, société holding de tête du Groupe CCA International.

L'objectif principal de cette augmentation de capital était de permettre (i) l'incorporation au capital social de l'avance en compte courant susvisée qui s'élevait à un montant de 8.464.295,11 euros (intérêts courus inclus jusqu'au 31 mai 2010), (ii) le remboursement des dettes financières de la Société et (iii) le renforcement des fonds propres de la Société.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 2.096.280 actions nouvelles au prix unitaire de 4,0 euros (prime d'émission de 3,80 euros comprise) à raison de 45 actions nouvelles pour 113 anciennes.

Le prospectus décrivant l'opération a obtenu le visa de l'AMF n° 10-181 en date du 16 juin 2010. La période de souscription s'est déroulée du 22 juin au 6 juillet 2010. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite, et les actions nouvelles ont été admises à la cotation le 15 juillet 2010.

## 8.2 Information sur la détention du capital au 31 décembre 2010

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons que (i) les personnes physiques et morales inscrites au nominatif et (ii) les personnes physiques et morales inscrites possédant, au 31 décembre 2010, plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales de la Société, sont les suivantes :

Actionnaires inscrits au nominatif	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>FINAPERTEL</b>	6.611.423	89,83%	11.286.736	91,57%
<b>RES PUBLICA</b>	250.000	3,40%	500.000	4,06%
<b>IFIM</b>	151.200	2,05%	151.200	1,23%
<b>M. Jean Pierre CISMARESCO</b>	40.000	0,54%	80.000	0,65%
<b>M. Jules MARMONT</b>	40	0,00%	80	0,00%
<b>M. Gaëtan DE LOVINFOSSE</b>	1	0,00%	2	0,00%
<b>EUROPE OFFERING</b>	1	0,00%	2	0,00%
<b>M. Jérôme BALLADUR</b>	1	0,00%	1	0,00%
<b>LFPI GESTION</b>	1	0,00%	1	0,00%
<b>M. Olivier LANGE</b>	1	0,00%	1	0,00%
<b>PROXINVEST</b>	1	0,00%	1	0,00%
<b>PUBLIC</b>	307.603	4,18%	307.603	2,50%
<b>TOTAL</b>	<b>7.360.272</b>	<b>100</b>	<b>12.325.630</b>	<b>100</b>

## 8.3 Etat de la participation des salariés dans le cadre des dispositions régissant les plans d'épargne destinés aux salariés

Néant.

## 8.4 Opérations réalisées au titre de l'attribution d'actions gratuites

Néant.

## 8.5 Achat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société a autorisé, au cours sa réunion du 17 mai 2010, le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à procéder sur sa seule décision à l'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société autodétenues consécutivement à leur rachat par la Société.

Cette autorisation a été conférée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de ladite assemblée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de ladite Assemblée Générale Mixte.

Aucune utilisation n'a été faite par le Directoire de cette autorisation au cours de l'exercice 2010. La Société ne détient à ce jour aucune action autodétenue.

Aussi, nous vous proposons d'autoriser, d'ores et déjà, le Directoire à mettre en œuvre un autre programme de rachat qui se substituera à celui actuellement en cours et qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 8.6 Options de souscription d'actions consenties par la Société

Détail des conditions de fonctionnement des plans de souscription d'actions au 31 décembre 2010 :

DESCRIPTION	Plan 6	Plan 7
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	17/06/04	27/06/07
Date du conseil d'adm. / Directoire ayant attribué les options	21/03/06	28/06/07
Nombre total d'options de souscription	72.000	59.000
Point de départ d'exercice des options consenties	05/04/09	28/06/10
Date d'expiration des options	27/05/11 <sup>1</sup>	20/08/12 <sup>2</sup>
Prix de souscription des options	4,73 €	4,77 €
Nombre total d'options de souscription d'actions levées au 31 décembre 2010	Néant	Néant
Nombre total d'options de souscription annulées ou caduques	48.806	34.801
<b>Nombre total d'options de souscription d'actions restantes</b>	<b>23, 196</b>	<b>24.204</b>

En cas d'exercice de l'ensemble de ces options, chacune donnant droit à une action, ce sont 47.400 actions qui seraient créées, le nombre maximum autorisé étant de 5% du capital, soit 368.013 actions.

Il n'existe pas d'autres instruments optionnels autorisés donnant accès au capital de la Société ou de ses filiales.

<sup>1</sup> La date d'expiration des options du plan n°6 a été prorogée au 27 mai 2011 à la suite de la suspension de l'exercice de ces options entre le 27 mai 2010, 00h00, au 17 juillet 2010 (date initiale d'expiration 05/04/2011).

<sup>2</sup> La date d'expiration des options du plan n°7 a été prorogée au 20 août 2012 à la suite de la suspension de l'exercice de ces options entre le 27 mai 2010, 00h00, au 17 juillet 2010 (date initiale d'expiration 28/06/2012).

## **9 MANDATAIRES SOCIAUX**

### **9.2 Informations relatives au cumul des mandats**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-joint en Annexe 4 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

### **9.3 Intérêts des dirigeants dans le capital d'une filiale de l'émetteur ou chez un client ou fournisseur de la Société**

Néant.

### **9.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du Conseil de surveillance et/ou du Directoire de la Société**

Néant.

### **9.5 Etat des rémunérations et avantages en nature versés aux mandataires sociaux**

#### *Rémunération de M. Pierre Gosselin*

M. Pierre Gosselin a perçu au titre de l'exercice 2010 une rémunération brute de 99.000 euros (rémunération brute et avantages en nature comptabilisés en charge dans la Société).

Par ailleurs, nous vous informons que M. Pierre Gosselin a perçu de la société Finapertel, actionnaire de contrôle de la Société, une rémunération brute de 66.000 euros au titre de ses fonctions de Président.

#### *Rémunération de Mme Carol Rogerson*

Mme Carol Rogerson a perçu au titre de l'exercice 2010 une rémunération globale de 150.000 livres sterling en sa qualité de Managing Director de la société CCA International (UK). Elle ne perçoit pas de rémunération en qualité de membre du Directoire de la Société.

#### *Rémunération de M. Eric Dadian*

M. Eric Dadian a perçu au titre de l'exercice 2010 une rémunération globale de 142 000 euros en sa qualité de Président de la société par actions simplifiée Intra Call Center (rémunération brute et avantages en nature comptabilisés en charge). Il n'a pas perçu au titre de l'exercice 2010 de rémunération en qualité de membre du Directoire et Directeur Général de la Société.

Les options de souscriptions d'actions qui ont été attribuées aux mandataires sociaux sont récapitulées ci-après :

	<b>Plan 6</b>	<b>Plan 7</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Point de départ de l'option</b>	05/04/09	28/06/10	/
<b>Expiration des options</b>	27/05/11	28/08/12	/
<b>Prix de souscription</b>	4,73	4,77	/
Rogerson Carol	20.170	10.084	30.254
<b>TOTAL CCA</b>	<b>23.196</b>	<b>24.204</b>	<b>47.400</b>

Conformément aux recommandations du MEDEF et de l'AFEP du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, nous vous communiquons ci-joint en Annexe 5 la présentation standardisée de tous les éléments de rémunération des dirigeants (incluant la valorisation des options attribuées selon la méthode retenue pour les comptes consolidés).

#### **9.6 Actions détenues personnellement par les mandataires sociaux**

MM. Jérôme Balladur et Olivier Lange sont les seuls membres du Conseil de Surveillance à détenir à ce jour personnellement des actions.

L'obligation de détenir une action de référence pour les membres du Conseil de surveillance a été supprimée par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 14 avril 2009 (article 20 des statuts de la Société).

Le détail du nombre d'actions que possèdent MM. Jérôme Balladur et Monsieur Olivier Lange figure dans le tableau faisant état de la géographie du capital au 31 décembre 2010 (voir 8.2).

#### **9.7 Renouvellement des mandats de membres du Directoire et du Président du Directoire**

L'ensemble des mandats des membres du Directoire arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le Conseil de surveillance de la Société devra se prononcer sur leur renouvellement ou leur remplacement ainsi que sur celui du Président du Directoire au plus tard à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. A cet effet, ces renouvellements ou remplacement des mandats des membres du Directoire ainsi que du Président du Directoire ont été inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de surveillance devant se réunir à l'effet de se prononcer notamment sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

#### **9.8 Renouvellement des mandats de membres du Conseil de surveillance et du Président du Conseil de surveillance**

Les mandats des membres du Conseil de surveillance de Monsieur Olivier Lange, Monsieur Jérôme Balladur et de LPFI Gestion arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, devra se prononcer sur le renouvellement de ces mandats ou leur remplacement.

### **10 COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **10.1 Rapports des Commissaires aux comptes**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales (et des conventions de cette nature s'étant poursuivies au cours de l'exercice social 2010) qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières ne sont pas significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres du Conseil de surveillance et aux Commissaires aux comptes.

## 10.2 Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Le contrôle de la Société est effectué par deux Commissaires aux comptes titulaires, nommés et exerçant leur mission conformément à la loi.

Des Commissaires aux comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès, sont nommés en même temps que le ou les titulaires et pour la même durée.

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont fixés en conformité avec la réglementation en vigueur.

### Commissaires aux comptes titulaires :

Nom / Dénomination	Adresse	Date de nomination	Echéance du mandat
MBV & Associés	39, avenue de Friedland 75008 Paris	28/06/06	31/12/11
Rouer, Bernard, Bretout	47, rue de Chaillot 75116 Paris	28/06/06	31/12/11

### Commissaires aux comptes suppléants :

Nom / Dénomination	Adresse	Date de nomination	Echéance du mandat
M. Etienne de Bryas	39, avenue de Friedland 75008 paris	28/06/06	31/12/11
M. Hervé Bernard	14, rue Magellan 75008 Paris	28/06/06	31/12/11

## 11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe s'est largement développé en collaboration avec les différents relais régionaux tels que les Conseils de Région, les mairies et autres collectivités locales afin de privilégier la création d'emploi dans des bassins géographiques ciblés.

Par ailleurs, la coopération entre le Groupe et les Agences Nationales pour l'Emploi, ainsi que les différentes associations de réinsertion est active et fructueuse.

Le Groupe favorise également l'emploi et la formation des jeunes en créant chaque année un nombre important de Contrats de Qualification et de Stages en Entreprise.

De la même façon, les sites du Groupe favorisent l'emploi de personnes handicapées.

## **12. CONSÉQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITÉ**

### **12.1 Conséquences environnementales de l'activité**

Néant.

### **12.2 Conséquences sociales de l'activité**

L'effectif du Groupe était d'environ 3.914 personnes au 31 décembre 2010 contre environ 3.772 personnes au 31 décembre 2009.

S'agissant d'une activité de services, la réussite du Groupe est directement liée à la compétence, la motivation et donc l'efficacité de ses collaborateurs. C'est pourquoi la formation initiale et celle résultant d'un changement d'affectation représente un investissement compris entre 1 et 5 semaines. La formation se poursuit ensuite tout au long de la vie professionnelle dans l'entreprise.

Les dépenses de formation du personnel au cours de l'exercice ont représenté environ 3% de la masse salariale.

Le Groupe dispose de systèmes de rémunération attractifs adaptés aux différents types de prestations délivrées aux clients.

Selon les sites et la nature des services rendus, les salariés peuvent bénéficier d'accords sur la réduction et/ou la modulation du temps de travail.

## **13. RISQUES DE MARCHÉ, PAYS ET ACTIONS**

### **13.1 Risque pays au 31 décembre 2010**

Les filiales de CCA étant implantées en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, au Maroc et à l'Île Maurice sont peu soumises au risque pays. Le Groupe n'effectue pas d'opération en devise, à l'exception des opérations de compte courant avec ses filiales.

CCA International (UK) établissant ses comptes en livres sterling, les comptes consolidés du Groupe peuvent être affectés par le taux de change livre sterling/euros avec lequel sont convertis les comptes de la filiale britannique.

Il n'existe pas à la connaissance du Groupe de moyen simple pour maîtriser ce risque.

<b>Compte d'exploitation Grande Bretagne</b>	<b>En % du total du Groupe</b>	<b>Impact en % d'une variation de 10% de la livre sterling</b>
Chiffre d'affaires	9,37%	10,22%
Résultat opérationnel GB	19,46%	21,00%
Résultat opérationnel groupe	100%	100%
Résultat net GB	24,89%	26,70%
Résultat net groupe	100%	100%

Le risque lié à la conversion des comptes des filiales CCA Mauritius et CCA International - Call Center (Maroc) implantées respectivement à l'Ile Maurice et au Maroc, n'est pas significatif compte tenu de la taille de ces sociétés.

### 13.2 Risques de Marché Actions au 31 décembre 2010 (12 mois)

Au 31 décembre 2010 en milliers d'euros	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
<b>Position à l'actif</b>	6.639	-
<b>Hors Bilan (plus-value latente)</b>	-	-
<b>Position nette globale</b>	6.639	-
<b>Sensibilité du résultat à une baisse de 10% du cours de référence</b>	-	-

De manière générale, la politique de la Société est d'éviter les risques de variation de cours en réalisant des placements court ou moyen terme sécurisés par des taux de rendement garantis (SICAV de trésorerie de préférence). Aucun autre placement n'est autorisé par la Direction Financière.

## 14. DÉLÉGATIONS ET SUBDELEGATIONS

### 14.1 Délégation au Directoire

L'Assemblée Générale du 30 juin 2009 a donné au Directoire les délégations suivantes :

- Délégation donnée au Directoire à l'effet d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au titre des autorisations d'achat d'actions de la Société, pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009, dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre (24) mois.

Le Directoire a fait usage de cette délégation le 10 décembre 2009 et a procédé à l'annulation de 139.508 actions de la Société autodétenues. En conséquence, le capital social de la Société a été réduit de 1.080.700 euros à 1.052.798,40 euros, par annulation de 139.508 actions autodétenues, d'une valeur nominale de 0,2 euro.

Depuis cette date, le Directoire n'a pas fait usage de cette délégation.

L'Assemblée Générale du 17 mai 2010 a donné au Directoire les délégations suivantes :

- Délégation donnée au Directoire à l'effet d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au titre des autorisations d'achat d'actions de la Société, pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010, dans la limite de 10% du capital social par période de vingt-quatre (24) mois.

Le Directoire n'a pas fait usage de cette délégation qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et au plus tard dans les dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010.

- Délégation donnée au Directoire avec faculté de subdélégation, dans les conditions légales, à l'effet de décider, en une ou plusieurs fois, l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société, à souscrire en numéraire ou par compensation de créances certaines, liquide et exigibles pour un montant total nominal de sept cent cinquante mille euros (€750.000), hors prime d'émission, auquel s'ajoutera le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver les droits de porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société.

Le Directoire a fait usage de cette délégation le 17 mai 2010 en décidant de procéder à une augmentation de capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant total, prime d'émission incluse, de huit millions trois cent soixante cinq mille cinq cent cinquante quatre euros et soixante douze centimes (8.365.554,72 €), soit trois cent quatre-vingt un mille neuf cent quatre vingt huit euros et quatre vingt centimes (381.988,80 €) de nominal et sept millions neuf cent quatre-vingt trois mille cinq cent soixante cinq euros et quatre vingt douze centimes (7.983.565,92 €) de prime d'émission.

Cette augmentation de capital devait être réalisée par voie d'émission d'un million neuf cent neuf mille neuf cent quarante quatre (1.909.944) actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune à souscrire et libérer intégralement lors de leur souscription, en numéraire ou par voie de compensation avec toute créance certaine, liquide et exigible sur la Société.

Le Directoire aux termes de sa réunion du 17 mai 2010 a également décidé la suspension de l'exercice des options de souscription d'actions en vigueur au sein de la Société à compter du 27 mai 2010 à 00h00 jusqu'au 16 juillet 2010 à 23h59.

Par la suite, l'Autorité des Marchés Financiers a souhaité, afin de tenir compte de l'évolution du cours de clôture de bourse de l'action CCA International, que le prix d'émission des actions nouvelles à émettre dans le cadre de cette augmentation de capital, soit inférieur au dernier cours de clôture de l'Action CCA International. En conséquence les modalités de détermination du prix de souscription ont du être revues par le Directoire.

Le Directoire a donc décidé le 11 juin 2010 de modifier les modalités de fixation du prix d'émission et d'ajuster corrélativement le prix d'émission comme suit :

Le prix d'émission proposé pour les actions nouvelles a été arrêté par le Directoire sur la base d'une moyenne pondérée (par les volumes) du cours de clôture de bourse de l'action CCA International sur les trois derniers mois, soit trois euros et quatre-vingt dix huit (3,98 €) euros, qui a été arrondi à quatre (4,00€) euros.

De sorte que les actions nouvelles ont été émises au prix de souscription unitaire de quatre euros (4,00 €) dont vingt centimes (0,20) d'euros de valeur nominale et trois euros et quatre vingt centimes (3,80 €) de prime d'émission par action.

En conséquence le Directoire a décidé de procéder à une augmentation de capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant total, prime d'émission incluse, de huit millions trois cent quatre vingt cinq mille cent vingt euros (8.385.120 €), soit quatre cent dix neuf mille deux cent cinquante six euros (419.256 €) de nominal et sept millions neuf cent soixante cinq mille huit cent soixante quatre euros (7.965.864 €) de prime d'émission.

Cette augmentation de capital a été réalisée par voie d'émission de deux millions quatre vingt seize mille deux cent quatre vingt (2.096.280) actions nouvelles de 0,20 euro de valeur nominale chacune, à souscrire et libérer intégralement lors de leur souscription, en numéraire ou par voie de compensation avec toute créance certaine, liquide et exigible sur la Société.

La décision du Directoire en date du 17 mai 2010 relative à la mise en œuvre de l'augmentation de capital dont les termes ont été rappelés ci-dessus est par conséquent devenue caduque et cette décision a été remplacée par la décision du Directoire du 11 juin 2010.

Ce Directoire du 11 juin 2010 a décidé de subdéléguer tous pouvoirs au Président du Directoire dans les conditions fixées par la loi, pour la mise en œuvre de l'augmentation de capital.

Aux termes d'une décision du 16 juin 2010, le Président du Directoire, usant de la subdélégation visée ci-dessus, a mis en œuvre l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée aux termes des réunions du Directoire du 17 mai 2010 et du 11 juin 2010.

L'usage qui a été fait de l'autorisation consentie par votre Directoire par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 ainsi que de la subdélégation consentie au Président du Directoire dans le cadre de cette augmentation de capital, a fait l'objet d'un rapport complémentaire du Directoire en date du 16 juin 2010.

Cette délégation, pour sa partie non utilisée, expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et au plus tard dans les dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010.

- Délégation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions nouvelles à souscrire en numéraire par les salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise qui serait mis en place conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 du Code du travail.

Le Directoire n'a pas encore fait usage de cette délégation qui expirera au plus tard dans les dix-huit (18) mois à compter du jour de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010.

## **14.2 Subdélégation au Président du Directoire**

Dans le cadre de la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2010, le Directoire a décidé de subdéléguer le 11 juin 2010 tous pouvoirs au Président du Directoire, dans les conditions fixées par la loi, pour la mise en œuvre de l'augmentation de capital dont les termes sont visés ci-dessus et notamment :

- arrêter l'ensemble des modalités définitives de l'émission des actions nouvelles et notamment, les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription, fixer le prix définitif des actions nouvelles, réaliser les formalités de mise en œuvre de la décision du Directoire et recevoir et constater la souscription des actions nouvelles tant à titre irréductible qu'à titre réductible en sus de celles leur revenant du chef de l'exercice des droits des actionnaires à titre irréductible, recevoir les versements exigibles y compris par compensation de créances, effectuer les dépôts des fonds reçus dans les conditions légales, arrêter le solde créditeur des comptes courants ouverts dans les livres de la société au nom des souscripteurs libérant par compensation les actions souscrites ;
- suspendre ou proroger, le cas échéant et respectivement, l'exercice ou la suspension des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières existantes pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois, et modifier la période de ladite suspension, et fixer les modalités suivant lesquelles seront assurées, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société et ce, en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou, le cas échéant, les stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, constater la réalisation de la ou des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts et permettre l'imputation éventuelle des frais sur la prime d'émission ;
- constater la réalisation de l'augmentation de capital, procéder à toute imputation sur la prime d'émission et en prélever les sommes nécessaires et notamment pour porter la réserve légale au 10ème du montant du capital social résultant de cette augmentation, apporter aux statuts de la société les modifications corrélatives ;
- si les souscriptions tant à titre irréductible que réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues dans le cas où celles-ci représenteraient au moins les trois-quarts de l'augmentation de capital décidée, sans pouvoir utiliser les autres facultés prévues à l'article L. 225-134 du Code de commerce ;
- conclure et signer tous documents et effectuer toutes démarches, et prendre toutes les mesures nécessaires relatives notamment à la mise en œuvre de la décision du Directoire, la réalisation de l'émission des Actions Nouvelles, et, à l'admission aux négociations des droits préférentiels de souscription et des Actions Nouvelles sur le marché d'Euronext Paris, finaliser, signer la note d'opération qui servira de base à l'émission et à l'admission aux négociations des Actions Nouvelles, l'actualisation du prospectus unique, et tout complément ou modification éventuelle de ces documents, discuter avec les autorités boursières, négocier et signer tous autres documents nécessaires à l'émission des Actions Nouvelles ;
- et, d'une manière générale effectuer toute formalité et faire tout ce qui sera nécessaire pour exécuter la décision du Directoire et prendre toutes mesures aux fins de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en résultant et plus généralement faire le nécessaire.

Aux termes d'une décision du 16 juin 2010, le Président du Directoire, usant de la subdélégation visée ci-avant, a mis en œuvre l'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée aux termes des réunions du Directoire du 17 mai 2010 et du 11 juin 2010.

L'usage qui a été faite de l'autorisation consentie par votre Directoire par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 ainsi que de la subdélégation consentie au Président du Directoire dans le cadre de cette augmentation de capital, a fait l'objet d'un rapport complémentaire du Directoire en date du 16 juin 2010.

Vos Commissaires aux comptes ont également établi leur propre rapport en date du 25 juin 2010, en application et selon les modalités prévues à l'article R. 225-116 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, ces deux rapports sont portés à votre connaissance lors de la présente Assemblée Générale.

## **15. DEMANDES DE DÉLÉGATIONS AU DIRECTOIRE**

### **15.1 Demande d'une délégation à l'effet d'opérer sur les actions propres de la Société**

L'Assemblée Générale du 17 mai 2010 a conféré à la Société une autorisation d'acquérir ses propres titres, qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de l'Assemblée Générale du 17 mai 2010.

Le Directoire demande à l'Assemblée Générale une nouvelle délégation lui permettant d'agir sur ses propres titres, qui pourra être mise en œuvre à l'issue du programme de rachat en cours.

Comme précédemment, cette autorisation sera destinée à faciliter les dispositions concernant l'émission, le rachat ou la vente de ses propres titres dans le cadre de ses objectifs de croissance externe, de rachat des actions pour le compte de la Société par un prestataire de service d'investissement, de l'ouverture du capital aux salariés, de couverture de titres donnant accès au capital, ou de l'annulation de titres. Le Directoire demande à l'Assemblée Générale une délégation lui permettant d'agir sur ses propres titres de manière réactive et lui permettant de faire les meilleurs choix concernant la gestion de la Société dans le respect de la stratégie proposée par le Directoire.

A ce titre, le projet de résolution proposé par le Directoire à l'Assemblée Générale est le suivant :

**« SEPTIEME RESOLUTION** (*Renouvellement de l'autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions propres de la Société*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation à son Président dans les conditions prévues par la loi, à acheter et vendre des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et conformément aux dispositions applicables du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'Assemblée Générale décide que les actions de la Société, dans les limites ci-dessus, pourront être rachetées sur décision du Directoire en vue notamment :

- d'assurer la liquidité et l'animation du marché du titre de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;

- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 alinéa 2 du Code de commerce, sous réserve de l'adoption par la présente Assemblée Générale de la quatorzième résolution ci-après, et ce dans les termes qui y sont indiqués ;
- de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière ;
- de la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, dans la limite d'un sous-plafond de 5% du nombre d'actions composant le capital social et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 alinéa 6 du Code de commerce ;
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la Loi ou la Réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), par offre publique d'achat, de vente ou d'échange, ou par utilisation d'options ou autres instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré ou par remise d'actions par suite de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par conversion, échange, remboursement, exercice d'un bon ou de toute autre manière, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.

L'Assemblée Générale décide que les achats d'actions de la Société pourront être mis en œuvre dans les conditions suivantes :

- le nombre d'actions que la Société sera susceptible d'acheter dans le cadre des présentes n'excèdera pas 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de réalisation de ces achats, étant précisé que le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra quant à lui excéder 5% de son capital social ;
- le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10% du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date considérée et sera par conséquent ajusté en cas d'augmentation ou réduction de capital éventuelles ;
- le prix unitaire d'achat hors frais maximum sera de vingt (20) euros par action ;
- en cas de revente sur le marché, le prix de vente minimum hors frais sera d'un (1) euro par action ; nonobstant ce qui précède, dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les règles relatives au prix de vente seront celles fixées par les dispositions légales en vigueur. En outre, le prix minimum de vente ne s'appliquera pas en cas de remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations d'acquisition, ce prix étant applicable tant aux cessions décidées à compter de la date de la présente Assemblée qu'aux

- opérations à terme conclues antérieurement et prévoyant des cessions d'actions postérieures à la présente Assemblée ;
- le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer aux rachats de ses propres actions est de quatre (4) millions d'euros. Les achats seront financés par la trésorerie de la Société ou par endettement.

Cette autorisation prive d'effet, le cas échéant, toute délégation antérieure en cours donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société. Elle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et au plus tard dans les dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale délègue au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le(s) prix d'achat et de vente susvisé(s) afin de tenir compte de l'incidence éventuelle de ces opérations sur la valeur de l'action.

Les opérations d'achat, de vente ou de transfert d'actions de la Société par le Directoire pourront intervenir à tout moment dans le respect des dispositions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et de toute autre autorité qui s'y substituerait, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire. Le Directoire informera l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les conditions prévues par la Loi des opérations réalisées en application de la présente autorisation. »

## **15.2 Demande d'une délégation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues**

Dans l'éventualité où il s'avèrerait nécessaire, pour des raisons de régularisation du cours de bourse ou de contrôle de la trésorerie, de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues par la Société, le Directoire sollicite de la part de l'Assemblée Générale l'autorisation de procéder à cette réduction.

A ce titre, le projet de résolution proposé par le Directoire à l'Assemblée Générale est le suivant :

**« QUATORZIEME RESOLUTION - (Délégation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues) -** L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, autorise, sous la condition de l'adoption par l'Assemblée Générale de la septième résolution relative à l'autorisation donnée à la Société d'opérer sur ses propres titres, le Directoire, à procéder sur sa seule décision à l'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au titre des autorisations d'achat d'actions de la Société.

Cette autorisation est valable dans la limite de dix (10) % du capital social par période de vingt-quatre (24) mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale.

Elle annule et remplace la précédente délégation donnée au Directoire au titre de l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010. Elle expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et au plus tard dans les dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour régler le sort d'éventuelles oppositions, décider l'annulation des actions, constater la réduction du capital social, imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, modifier en conséquence les statuts et généralement prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités.»

Si elle était votée, cette délégation se substituerait à la délégation en cours votée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2010.

**16. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES DE LA SOCIÉTÉ**

Au cours de l'exercice écoulé, les dirigeants n'ont réalisé aucune opération sur leurs titres de la Société.

**17. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE**

Nous vous exposons les éléments suivants susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur la Société :

**17.1 La structure du capital**

(Voir point 8 ci-avant).

Un actionnaire détient, directement et indirectement, plus de 89% du capital et plus de 91% des droits de vote de la Société. Seul 4,18% du capital est détenu au porteur.

**17.2 Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce**

Droit de vote double attribué aux actions inscrites en compte depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

**17.3 Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce**

(Voir point 8 ci-avant).

**17.4 La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci**

Néant.

**17.5 Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier**

Néant.

**17.6 Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote**

Néant.

**17.7 Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société**

Règles légales.

**17.8 Les pouvoirs du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

(Voir point 14 ci-avant).

**17.9 Les accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts**

Les deux contrats suivants seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :

- l'accord conclu entre la Société et Orange : ce contrat comporte une clause prévoyant la faculté pour Orange de résilier le contrat de mise en œuvre en cas de cession par la Société de tout ou partie de son capital à un concurrent de France Telecom ou à une entité contrôlée par un tel concurrent. Pour les besoins du contrat, est considéré comme concurrent de France Telecom tout opérateur de téléphonie fixe ou mobile, ainsi que tout fournisseur d'accès internet n'appartenant pas au groupe France Telecom ;
- le contrat conclu entre la Société et Renault S.A.S. : ce contrat comporte une clause prévoyant l'obligation pour la Société d'informer Renault S.A.S. en cas cession du fonds de commerce ou de l'un de ses éléments, de mise en gérance ou apport du fonds à une société, de changement dans la répartition du capital affectant le contrôle de la Société ou de sa minorité de blocage, étant précisé que dans ces hypothèses Renault S.A.S. aura la faculté de résilier ledit contrat sans préavis.

**17.10 Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Le nouveau Président du Directoire, M. Eric Dadian, ne bénéficie d'aucune indemnité de rupture.

\*\*\*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Paris, le 17 février 2011

---

**Le Directoire**

Par : M. Pierre Gosselin, Président démissionnaire en date du 13 janvier 2011  
Par : M. Eric Dadian, Président du Directoire

**- ANNEXE 1 -**

**TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>Nature des Indications / Périodes</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	1 472 054	1 052 798,40	1 080 700	1 070 700	1 070 700
b) Nombre d'actions émises	7 360 272	5 263 992	5 403 500	5 353 500	5 353 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	21 503 297	14 378 665	11 044 580	7 002 132	4 100 015
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 092 067	-1 111 515	1 520 899	3 281 952	-273 439
c) Impôt sur les bénéfices	-531 299	0	14 274		-230 945
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 623 366	-1 111 515	1 506 625	3 281 952	-42 494
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4 167 228	3 900 307	-1 362 301	1 561 862	154 662
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,36	-0,21	0,28	0,61	0,05
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,57	0,74	-0,25	0,29	0,04
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV – Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	5	5	7	6	3
b) Montant de la masse salariale	375 103	453 231	685 912	495 766	542 056
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	154 180	169 595	278 129	213 716	184 420

**- ANNEXE 2 -**

**TABLEAU DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

DÉNOMINATION	ÉTABLISSEMENT BANCAIRE	VALEUR AU 31/12/2010
<b>SMST</b> BNP Paribas Trésorerie	BNP Paribas	750 204
<b>Fonoservice</b> Certificat de dépôt à terme		18 000
<b>CCA International (France)</b> BNP Paribas Trésorerie LCL Monétaire Sicav	BNP Paribas LCL	3 000 000 50 700
<b>Intra Call Center</b> Etoile Court LFP Tréso R	Crédit du Nord BCMNE	72 419 1 000 032
<b>CCA International</b> FCP Moné Première	LCL	1 737 604

**- ANNEXE 3 -**

**TABLEAU DE RACHAT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

**Néant**

*(Aucune opération de rachat d'actions internes dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 n'a été mise en œuvre par le Directoire)*

**- ANNEXE 4 -**

**MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTES LES SOCIÉTÉS PAR CHAQUE  
MANDATAIRE SOCIAL**

<b>Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Echéance du mandat</b>	<b>Fonction principale dans la Société</b>	<b>Fonction principale en dehors de la Société</b>	<b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société</b>
<b>LFPI Gestion</b>	27/04/10	AGO A EX 31/12/10	Membre du CS	Société de Gestion de FCPR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du Comité de surveillance de FINOLTEX SAS, FINANCIERE ITE SAS, HOGAT SAS, FINAPERTEL SAS, FINAVEN SAS et de FINANCIERE AURENIS SAS,</li> <li>- Président du Conseil de surveillance de SPC SAS et de FINANCIERE DES VALLEES SAS</li> <li>- Membre du Comité de surveillance de PRIMAVISTA SAS, Membre du Conseil de surveillance de EXPLINVEST SAS et de SATECO HOLDING SAS,</li> <li>- Administrateur de J.J.A. SA</li> <li>- Censeur au Comité de surveillance de AMBRE HOLDING SAS et au Conseil de surveillance de FINANCIERE CMG SAS</li> <li>- Représentant de la masse des titulaires d'OCA de FINOLTEX SAS et de FINANCIERE ITE SAS</li> <li>- Représentant de la masse des titulaires d'OBSA de FINANCIERE ITE SAS</li> <li>- Président de LFPI Hôtels Berlin SAS, LFPI Hôtels Holding Deutschland SAS, LFPI Hôtels Aachen SAS, HOLDPAI SAS et de TOPCO BALLU SAS</li> </ul>

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>JÉRÔME BALLADUR</b> (Né le 05/07/1960)	26/11/07	AGOA EX 31/12/10	Membre et Président du CS	Directeur Général de La Financière Patrimoniale d'Investissement – LFPI SAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Comité de surveillance de PRIMAVISTA SAS et du Conseil de surveillance de CCA International SA,</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de LA FONCIERE LFPI SAS et de TIME HOTELS SAS ET membre du Comité de surveillance de FINAPER 1 SAS, HYGINVEST SAS, FINOLTEX SAS, FINANCIERE NEMO SAS et de FINANCIERE ITE SAS</li> <li>- Représentant de La Financière Patrimoniale d'Investissement membre du Comité de surveillance de FINAPERTEL SAS</li> <li>- Gérant de SC MANINVEST, MIDGEST (SARL) et BALINVEST (SARL) ;</li> <li>- Cogérant de LFPE (Sàrl) FLE (Sàrl), (Luxembourg) et de FLE GmbH (Autriche),</li> <li>- Administrateur de LFPI GESTION (SAS) et LFPE SA (Suisse) ;</li> <li>- Censeur au Comité de surveillance de SPC SAS</li> </ul>
<b>OLIVIER LANGE</b> (Né le 07/05/1973)	26/11/07	AGOA EX 31/12/10	Membre et Vice-Président du CS	Directeur Général de LFPI Gestion SAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant de LFPI Gestion Président du Comité de surveillance de FINAVEN SAS et de FINANCIERE AURENIS SAS</li> <li>- Représentant permanent de LFPI</li> </ul>

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
					<p>Gestion Administrateur de J.J.A. SA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant de LFPI Gestion Présidente de TOPCO BALLU SAS</li> <li>- Membre du Comité de surveillance de FINAPER 1 SAS, HYGINVEST SAS, FINAPERTEL SAS, et FINANCIÈRE NEMO SAS</li> <li>- Membre du Conseil de surveillance de SPC SAS</li> <li>- Représentant LFPI Gestion censeur au CS de FINANCIÈRE CMG SAS</li> </ul>
<b>GILLES ESTRILLARD</b> (Né le 02/09/1957)	27/04/10	AGOA EX 31/12/15	Membre du CS	Président de La Financière Patrimoniale d'Investissement – LFPI SAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de La Foncière LFPI SAS</li> <li>- Administrateur de LFPI Gestion SAS,</li> <li>- Membre du Comité de surveillance de HYGINVEST SAS, FINAPER 1 SAS, FINANCIERE NEMO SAS, FINANCIERE ITE SAS,</li> <li>- Représentant de LFPI Administrateur de J.J.A. SA et de GLOBAL LIFTING PARTNERS SA (Belgique)</li> <li>- Représentant de LFPI membre du Conseil de surveillance de TIME HOTELS SAS, du Comité de surveillance de FINAVEN SAS, EXPLINVEST SAS, FINANCIERE AURENIS SAS</li> <li>- Conseiller spécial du Président de Lazard Frères Banque SAS</li> <li>- Représentant de LFPI Censeur au Conseil de surveillance de</li> </ul>

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
					<p>STELLA HOLDING SAS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant de LFPI</li> <li>Président de BALLU INVEST SAS,</li> <li>- Gérant de CAPINVEST (SC) elle-même</li> <li>représentant la masse des titulaires d'OCA</li> <li>d'EXPLINVEST SAS</li> <li>- Censeur au Conseil de surveillance de SPC SAS</li> <li>- Gérant de Foncière LFPI Italia Sàrl (Italie),</li> <li>- Co-gérant de LFPE, VALINVEST, KASINVEST et FLE Sàrl (Luxembourg)</li> <li>- Co-gérant de FLE GmbH (Autriche)</li> <li>- Président de LFPE SA ( Suisse)</li> </ul>
<b>FABIEN BISMUTH</b> (Né le 23/04/1970)	27/04/10		Représentant permanent de LFPI Gestion	Président de LFPI Gestion SAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil de surveillance de TIME HOTELS SAS, LA FONCIERE LFPI SAS, FINANCIERE DES VALLES SAS,</li> <li>- Représentant de LFPI Gestion membre du Comité de surveillance de PRIMAVERA SAS et membre du Conseil de surveillance d'EXPLINVEST SAS</li> <li>- Président du Comité de surveillance de HYGINVEST SAS</li> <li>- Représentant de LFPI Gestion Président du Conseil de surveillance de SPC SAS et de FINANCIERE DES VALLEES SAS, du Comité de surveillance de FINOLTEX SAS, de HOLGAT SAS, de FINANCIERE ITE SAS et de</li> </ul>

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
					<p>FINAPERTEL SAS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant de LFPI Gestion censeur au comité de surveillance d'AMBRE HOLDING SAS,</li> <li>- Représentant de LFPI Gestion Président de LFPI Hôtels Berlin SAS, LFPI Hôtels Holding Deutschland SAS, LFPI Hôtels Aachen SAS et d'HOLDPAI SAS</li> <li>- Co-Gérant SOFIMA Sàrl (Luxembourg)</li> <li>- Représentant de la masse des titulaires d'OCA et de la masse des titulaires d'OBSA de LA FINANCIERE DES VALLES SAS</li> <li>- Représentant de LFPI Gestion représentant de la masse des titulaires d'OBSA d'AMBRE HOLDING SAS et de FINANCIERE AURENIS SAS, de la masse des titulaires d'OCA de FINOLTEX</li> </ul>
<b>MICHEL DATCHARY</b> (Né le 04/01/1952)	17/05/10	AGOA EX 31/12/15	Membre du CS	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de Elis</li> <li>- Member of the Board de Swisscom Directories</li> <li>- Non executive Director of EDSA</li> </ul>
<b>PIERRE GOSELIN</b> (Né le 26/09/1943)	26/02/09	AGOA EX 31/12/10	Membre et Président du Directoire	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chairman of the Board de CCA International (UK) ;</li> <li>- Fondateur de CCA España ;</li> <li>- Fondateur de Fonoservice ;</li> <li>- Président du CS de FINANCIÈRE BURGIENNE SAS ;</li> <li>- Membre du CS de HOLGAT SAS ;</li> </ul>

Membre du Conseil de surveillance (CS) / Membre du Directoire	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction principale dans la Société	Fonction principale en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de CCA International (France) ;</li> <li>- Président de FINAPERTEL SAS ;</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Victoria Line (à compter du 30 juin 2009) ;</li> <li>- Président de CCA Benelux ;</li> <li>- Chairman of the Board de Client Center Alliance ;</li> <li>- Président du CS d'Interview AG ;</li> <li>- Président du Directoire de CCA Deutschland AG ;</li> <li>- Président et Administrateur délégué de la société SMST (eCall) ;</li> <li>- Cogérant de la société CCA International – Call Center (Maroc)</li> </ul>
<b>CAROL ROGERSON</b> (Née le 10/06/1968)	28/06/05	AGO A EX 31/12/10	Membre du Directoire	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Managing Director de CCA International (UK) ;</li> <li>- Administrateur de Victoria Line ;</li> <li>- Director de Client Center Alliance (Mauritius) Ltd ;</li> <li>- Liquidateur d'Interview AG.</li> </ul>
<b>ERIC DADIAN</b> (Né le 12/09/1958)	29/09/09	AGO A EX 31/12/2010	Membre du Directoire et Directeur Général	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de Intra Call Center SAS ;</li> <li>- Président de Intra Call Center Armenia ;</li> <li>- Président de l'AFRC.</li> </ul>

**- ANNEXE 5 -**

**PRÉSENTATION STANDARDISÉE DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE  
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ  
AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

**Tableaux 1**

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Pierre Gosselin, Président du Directoire jusqu'au 13 janvier 2011</b>	<b>Exercice N-1 (€)</b>	<b>Exercice N (€)</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détailées au tableau 2)</b>	133 630	165.000
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	133 630	165.000

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Carol Rogerson, Membre du Directoire</b>	<b>Exercice N-1 (£)</b>	<b>Exercice N (£)</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (en £) (détailées au tableau 2)</b>	146 000	160 000
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détailées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	146 000	160 000

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Eric Dadian, Membre du Directoire</b>	<b>Exercice N-1 (€)</b>	<b>Exercice N (€)</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	120 611	157 000
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	120 611	157 000

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Jérôme Balladur, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	0	0
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Olivier Lange, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	0	0
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Gilles Etrillard, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	0	0
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Michel Datchary, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	0	0
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>		
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>LFPI, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Exercice N</b>
<b>Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)</b>	0	0
<b>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)</b>	0	0
<b>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

**Tableaux 2**

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Pierre Gosselin, Président du Directoire depuis le 3 mars 2009</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1 (€)</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N (€)</b>	
	<b>dus</b>	<b>versés</b>	<b>dus</b>	<b>Versés</b>
<b>- rémunération fixe</b>	133 630	133 630	165.000	165.000
<b>- rémunération variable</b>	0	0	0	0
<b>- rémunération exceptionnelle</b>	0	0	0	0
<b>- jetons de présence</b>	0	0	0	0
<b>- avantages en nature</b>	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	133 630	133 630	165.000	165.000

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social : Carol Rogerson, Membre du Directoire</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1 (£)</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N (£)</b>	
	<b>dus</b>	<b>versés</b>	<b>dus</b>	<b>Versés</b>
<b>- rémunération fixe</b>	140 000	140 000	140 000	140 000
<b>- rémunération variable</b>	0	21 800	10 000	0
<b>- rémunération exceptionnelle</b>	0	0	0	0
<b>- jetons de présence</b>	0	0	0	0
<b>- avantages en nature</b>	6 000	6 000	10 000	10 000
<b>TOTAL</b>	146 000	167 800	160 000	150 000

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Eric Dadian, membre du Directoire</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1 (€)</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N (€)</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	115 000	115 000	136 000	136 000
- rémunération variable	0	0	15 000	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	5 611	5 611	6 000	6 000
<b>TOTAL</b>	<b>120 611</b>	<b>120 611</b>	<b>157 000</b>	<b>142 000</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Jérôme Balladur, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Olivier Lange, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Gilles Etrillard, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>Michel Datchary, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>				
<b>Nom et fonction du dirigeant mandataire social :</b> <b>LFPI, Membre du Conseil de surveillance</b>	<b>Montants au titre de l'exercice N-1</b>		<b>Montants au titre de l'exercice N</b>	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	0	0	0	0
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

**Tableau 3**

<b>Tableau sur les jetons de présence au 31 décembre 2010</b>		
<b>Membres du conseil</b>	<b>Jetons de présence versés en N-1</b>	<b>Jetons de présence versés en N</b>
Jérôme Balladur, Olivier Lange, Gilles Etrillard, Michel Datchary, LFPI	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

**Tableau 4**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social</b>						
<b>Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nature des options (achat ou souscription)</b>	<b>Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés</b>	<b>Nombre d'options attribuées durant l'exercice</b>	<b>Prix d'exercice</b>	<b>Période d'exercice</b>
Pierre Gosselin, Carol Rogerson, Eric Dadian	Néant	/	/	/	/	/
Jérôme Balladur, Olivier Lange, Gilles Etrillard, Michel Datchary, LFPI	Néant	/	/	/	/	/

**Tableau 5**

<b>Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Options levées par les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nombre d'options levées durant l'exercice</b>	<b>Prix d'exercice</b>	<b>Année d'attribution</b>
Pierre Gosselin, Carol Rogerson, Eric Dadian	Néant	/	/	/
Jérôme Balladur, Olivier Lange, Gilles Etrillard, Michel Datchary, LFPI	Néant	/	/	/

**Tableau 6**

<b>Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social au 31 décembre 2010</b>					
<b>Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nombre d'actions attribuées durant l'exercice</b>	<b>Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>Date de disponibilité</b>
Pierre Gosselin, Carol Rogerson, Eric Dadian	Néant	/	/	/	/
Jérôme Balladur, Olivier Lange, Gilles Etrillard, Michel Datchary, LFPI	Néant	/	/	/	/

Tableau 7

<b>Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social</b>				
<b>Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)</b>	<b>N° et date du plan</b>	<b>Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice</b>	<b>Conditions d'acquisition</b>	<b>Année d'attribution</b>
Pierre Gosselin, Carol Rogerson, Eric Dadian	Néant	/	/	/
Jérôme Balladur, Olivier Lange, Gilles Etrillard, Michel Datchary, LFPI	Néant	/	/	/

**- ANNEXE 6 -**

**TABLEAU DES DÉLÉGATIONS ET SUBDÉLÉGATIONS**

	<b>Montant nominal maximal des augmentations ou des réductions de capital autorisées</b>	<b>Validité de l'autorisation</b>	<b>Assemblée générale ou Directoire ayant autorisé</b>	<b>N° de résolution</b>	<b>Date d'utilisation de la délégation</b>
Rachat par la société de ses propres actions	1.000.000 €	Assemblée Générale statuant sur les comptes 31/12/2010 et au plus tard le 17/11/2011	17/05/2010	10 <sup>ème</sup>	Néant
Réduction du capital social par annulation d'actions au titre de la délégation de rachat par la Société de ses propres titres	10% du capital social par période de 24 mois	Assemblée Générale statuant sur les comptes 31/12/2010 et au plus tard le 17/11/2011	17/05/2010	11 <sup>ème</sup>	Néant
Augmentation de capital social par voie d'émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	750.000 €	Assemblée Générale statuant sur les comptes 31/12/2010	17/05/2010	12 <sup>ème</sup>	Directoires des 17/05/2010 et 11/06/2010
Subdélégation au Président du Directoire en vue de la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2010	419.256 €	31/07/2010	11/06/2010	2.	Décisions du Président du Directoire des 16/06/2010 et 24/06/2010 et 16/07/2010

**GROUPE CCA INTERNATIONAL**

26, rue Cambacérès  
75008 Paris

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010

## **BILAN CONSOLIDE (Normes IFRS)**

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2010	31/12/2009
<b>Actif</b>			
Ecart d'acquisition	6.5	13 099	13 312
Immobilisations incorporelles nettes	6.6	550	325
Immobilisations corporelles brutes	6.6	30 612	26 720
Amortissements et provisions	6.6	-23 885	-22 455
Immobilisations corporelles nettes	6.6	6 727	4 265
Actifs financiers non courants	6.6	799	836
Impôts différés	6.9	2 397	3 257
<b>Actif non courant</b>	6.1	<b>23 572</b>	<b>21 995</b>
Avances et acomptes fournisseurs		0	92
Créances clients	6.7	29 316	33 195
Autres créances	6.8	7 009	5 475
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.10	10 788	5 617
<b>Actif courant</b>	6.2	<b>47 113</b>	<b>44 379</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>70 685</b>	<b>66 374</b>

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2010	31/12/2009
<b>Passif</b>			
Capital	6.12	1 472	1 053
Primes	6.12	25 040	17 191
Réserves consolidées		1 729	955
Réserves consolidées - Impact IFRS		-738	-936
Réserves de conversion		-87	-117
Résultat net Groupe		3 066	902
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>30 482</b>	<b>19 048</b>
Intérêts minoritaires		421	326
Résultat net part des minoritaires		374	430
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>31 277</b>	<b>19 805</b>
Provisions pour risques et charges	6.13	1 145	1 699
Dettes financières à long terme	6.14	2 746	9 500
Passifs d'impôt différé	6.16	1 829	1 160
<b>Passif non courant</b>	6.3	<b>5 720</b>	<b>12 359</b>
Dettes fournisseurs d'exploitation		7 182	6 302
Autres dettes	6.15	21 587	22 896
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	6.14	4 920	5 012
<b>Passif courant</b>	6.4	<b>33 689</b>	<b>34 210</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>70 685</b>	<b>66 374</b>

## COMPTE DE RESULTAT (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)	Note	31/12/2010	31/12/2009
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	5.1	<b>118 586</b>	<b>96 696</b>
Charges de personnel		-83 262	-70 907
Charges externes		-27 019	-19 491
Impôts et taxes		-3 437	-2 766
Dotation aux amortissements nettes		-2 407	-1 724
Dotation aux provisions nettes		488	-226
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		0	0
Autres produits d'exploitation	5.2	1 448	1 203
Autres charges d'exploitation	5.2	-300	-298
<b>RESULTAT COURANT OPERATIONNEL</b>	5.3	<b>4 096</b>	<b>2 487</b>
Autres produits opérationnels	7	1 545	-336
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	5.4	<b>5 641</b>	<b>2 151</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		18	9
Coût de l'endettement financier brut		-56	-34
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	5.5	<b>-38</b>	<b>-25</b>
Autres produits financiers	5.5	80	97
Autres charges financières	5.5	-426	-422
Charge d'impôt	7	-1 817	-469
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREGES</b>		<b>3 440</b>	<b>1 332</b>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	5.7	<b>3 440</b>	<b>1 332</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 440</b>	<b>1 332</b>
<b>- part du groupe</b>		<b>3 066</b>	<b>902</b>
<b>- intérêts minoritaires</b>		374	430
<b>Résultat par action (en euros)</b>			
Résultat de base par action (en euros)	6.12	0,42	0,17
Résultat dilué par action (en euros)	6.12	0,41	0,17
<b>Résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>			
Résultat de base par action (en euros)	6.12	0,42	0,17
Résultat dilué par action (en euros)	6.12	0,41	0,17

## **TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (Normes IFRS)**

(En milliers d'euros)	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>TRESORERIE AU 1ER JANVIER</b>	<b>1 444</b>	<b>-2 725</b>
<b>FLUX D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 440	1 332
Amortissements et provisions nets des reprises	1 919	2 010
Annulation des transferts de charges		
Stocks options	9	56
Actualisation des dettes et créances long terme		
Juste valeur des titres de placement		
(Plus) ou moins value sur sortie d'actifs	-17	-93
Variation des impôts différés		
Coût de l'endettement financier net	56	34
Charges d'impôt (exigible et différé)	1 817	469
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>7 224</b>	<b>3 808</b>
Impôts versés	-1 040	-1 021
Variation sur clients et autres créances	3 001	1 215
Variation sur fournisseurs et autres dettes	146	2 170
<b>Flux nets de trésorerie opérationnels</b>	<b>9 331</b>	<b>6 172</b>
<b>FLUX D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-511	-153
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-4 847	-1 642
Acquisitions nettes immobilisations financières	-240	-126
Acquisitions immobilisations financières		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	23	175
Cessions immobilisations financières	279	54
Variation sur fournisseurs d'immobilisations	610	
Incidence actif et passif non courant disponible à la vente		
Incidence des variations de périmètre	-478	-7 462
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>	<b>-5 164</b>	<b>-9 154</b>
<b>Flux nets de trésorerie après investissements</b>	<b>4 167</b>	<b>-2 982</b>
<b>FLUX DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital et prime d'émission	8 258	
Augmentation / remboursement net des emprunts	-6 520	7 116
Intérêts des minoritaires	-163	
Intérêts financiers nets versés	-56	-34
<b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>	<b>1 519</b>	<b>7 082</b>
Incidence des variations du cours des devises	-34	69
Variation de la trésorerie	5 686	4 100
<b>TRESORERIE DE FIN DE PERIODE</b>	<b>7 096</b>	<b>1 444</b>

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 440</b>	<b>1 332</b>
Ecart de conversion	110	233
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	0	0
Q/P des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des mises en équivalence	0	0
Impôts	0	0
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>110</b>	<b>233</b>
 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
- dont part du groupe	119	236
- dont intérêts minoritaires	-8	-3

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

(En milliers d'euros)	<i>Nombre d'actions</i>	<b>Capital</b>	<b>Primes</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Réserves de conversion</b>	<b>Capitaux propres</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 071</b>	<b>17 365</b>	<b>-2 161</b>	<b>74</b>	<b>16 349</b>
Variation de change et divers				1	-63	-62
Résultat net au 31 décembre 2007				1 123		1 123
Variation de périmètre				50		50
Intérêt des minoritaires						0
Provision de retraite				-80		-80
Annulation actions propres				-29		-29
Stocks options			113			113
Ecart de conversion sur Goodwill				-231		-231
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 071</b>	<b>17 478</b>	<b>-1 328</b>	<b>11</b>	<b>17 232</b>
Augmentation de capital et prime d'émission	50 000	10	170			180
Variation de change et divers				57	-210	-153
Résultat net au 31 décembre 2008				673		673
Variation de périmètre				735		735
Intérêt des minoritaires						0
Annulation actions propres				29		29
Stocks options			100			100
Ecart de conversion sur Goodwill				-627		-627
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>5 403 500</b>	<b>1 081</b>	<b>17 748</b>	<b>-461</b>	<b>-199</b>	<b>18 169</b>
Augmentation de capital et prime d'émission						0
Variation de change et divers				15	82	97
Résultat net au 31 décembre 2009				1 332		1 332
Variation de périmètre						0
Intérêt des minoritaires						0
Annulation actions propres	-139 508	-	28	612	640	0
Stocks options				56		56
Ecart de conversion sur Goodwill				151		151
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>5 263 992</b>	<b>1 053</b>	<b>17 191</b>	<b>1 677</b>	<b>-117</b>	<b>19 805</b>
Augmentation de capital et prime d'émission	2 096 280	419	7 839			8 258
Variation de change et divers				-20	30	10
Résultat net au 31 décembre 2010				3 440		3 440
Variation de périmètre						0
Intérêt des minoritaires				-326		-326
Annulation actions propres						0
Stocks options			9			9
Ecart de conversion sur Goodwill				81		81
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>7 360 272</b>	<b>1 472</b>	<b>25 040</b>	<b>4 852</b>	<b>-87</b>	<b>31 277</b>

# **NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS DU 31 DECEMBRE 2010**

## **1. NOTES PRELIMINAIRES**

Les états financiers consolidés du groupe CCA International pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été approuvés par le Directoire du 17 février 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 18 mai 2011.

### **1.1. REFERENTIEL COMPTABLE**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2010, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le référentiel normatif est disponible à l'adresse du site internet de la commission européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

### **Non application anticipées des normes IAS/IFRS**

Le groupe n'a pas anticipé de normes ou interprétations adoptés par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2011 :

- Règlement CE n° 662/2010 du 23 juillet 2010

Ce règlement adopte l'interprétation IFRIC 19 "Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- Règlement CE n° 633/2010 du 19 juillet 2010

Ce règlement adopte les amendements (intitulés "Paiements d'avance d'exigences de financement minimal") apportés à IFRIC 14 "IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- Règlement CE n° 632/2010 du 19 juillet 2010

Ce règlement adopte la version révisée d'IAS 24 "Information relative aux parties liées". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- Règlement CE n° 574/2010 du 30 juin 2010

Ce règlement adopte les amendements "exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants" apportés à la norme IFRS 1 "Première adoption des IFRS". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- Règlement CE n° 1171/2009 du 30 novembre 2009

Ce règlement adopte les amendements apportés à IFRIC 9 "Réexamen de dérivés incorporés" et à IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", intitulés "Dérivés incorporés".

Le processus de détermination par CCA International des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

## Évolution en matière de principes comptables

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des normes et interprétations suivantes, sans impact pour le Groupe :

- Règlement CE n° 550/2010 du 23 juin 2010

Ce règlement adopte les amendements intitulés "exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants" apportés à IFRS 1 "Première adoption des IFRS". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- Règlement CE n° 244/2010 du 23 mars 2010

Ce règlement adopte les amendements intitulés "Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie" apportés à IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions". Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- Règlement CE n° 243/2010 du 23 mars 2010

Ce règlement adopte les améliorations apportées par l'IASB à ses normes et interprétations, au cours de la période 2007-2009 applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur les normes et interprétations suivantes :

- IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées" ;
- IAS 1 "Présentation des états financiers" ;
- IAS 7 "Etat des flux de trésorerie" ;
- IAS 17 "Contrats de location" ;
- IAS 18 "Critères de distinction agent/principal" ;
- IAS 36 "Affectation du goodwill à une unité génératrice de trésorerie" ;
- IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" ;
- IFRIC 9 "Réexamen des dérivés incorporés" ;
- IFRIC 16 "Couvvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger".

- Règlement CE n° 243/2010 du 23 mars 2010

- IFRS 8 "Secteurs opérationnels".

## Options ouvertes par le référentiel comptable IFRS et retenues par CCA International

Certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. CCA International a ainsi choisi :

- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture (norme IAS 16 « Immobilisations Corporelles » et norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles »).

- Par ailleurs, la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » prévoit un certain nombre d'exemptions possibles au principe d'application rétrospective des IFRS à la date de transition. Parmi ces exemptions, CCA International a choisi:
- de ne pas retenir la proposition de remise à zéro des écarts de conversion cumulés à la date de transition. Les profits et pertes réalisés lors de la cession éventuelle d'activités à l'étranger supporteront donc l'ensemble des impacts de conversion antérieur et postérieur à la date de transition,
- de ne pas retenir l'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition,
- de ne pas retraitier, selon la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1er janvier 2004.

**Position comptable retenue par CCA International en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »**

La position comptable présentée ci-dessous ne fait pas l'objet de dispositions particulières dans les normes comptables internationales telles qu'adoptées par la Commission Européenne ou leur interprétation.

**Droit Individuel à la Formation (DIF)**

CCA International a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la "comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF". Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement.

**Bases d'évaluation**

Les états financiers sont préparés selon le principe comptable du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur; les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

**Utilisation d'estimations et hypothèses**

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe et des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidés, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles
- la valeur recouvrable des créances d'exploitation
- l'estimation des provisions pour risques et charges,
- l'évaluation des engagements de retraite

## **2. DESCRIPTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1. METHODE DE CONSOLIDATION**

Les sociétés sur lesquelles CCA International exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

## **2.2. METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISE**

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par CCA International et ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

### Opérations en devises étrangères

Les opérations qui sont établies dans une monnaie autre que l'euro sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires figurant au bilan et libellés dans des monnaies autres que la monnaie de fonctionnement font l'objet d'une nouvelle conversion en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Au 31 décembre 2010, les filiales situées dans les pays hors de la zone Euro sont CCA Mauritius (Île Maurice), CCA International (UK) (Grande Bretagne) et CCA Maroc (Maroc).

Les cours de change de la Livre Sterling utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2010 : 0.8608 £ - au 31/12/2009 : 0.88810 £
- cours moyen au 31/12/2010 : 0.8560 £ - au 31/12/2009 : 0.88998 £

Les cours de change de la roupie mauricienne utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2010 : 40.6052 RS - au 31/12/2009 : 43.80 RS
- cours moyen au 31/12/2010 : 40.6700 RS - au 31/12/2009 : 43.5924 RS

Les cours de change du dirham marocain utilisés pour l'arrêté des comptes au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont les suivants : pour 1€

- cours de clôture au 31/12/2010 : 11.1747 MAD - au 31/12/2009 : 11.3329 MAD
- cours moyen au 31/12/2010 : 11.1501 MAD - au 31/12/2009 : 11.25574 MAD

### États financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "réserve de conversion" des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

## **2.3. CLASSIFICATION DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS**

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Les autres actifs ainsi que ceux détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice sont des actifs non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

## **2.4. METHODES D'EVALUATION**

### **2.4.1. ÉCART D'ACQUISITION**

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise à la date des prises de participation, au terme d'une période d'évaluation de cette juste valeur pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur nette.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écart d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

### **2.4.2. SUPPRESSION DE L'AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION**

La norme IAS 36 supprime l'amortissement des écarts d'acquisition et instaure l'obligation d'effectuer des tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an ou s'il existe des indicateurs de perte de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

### **2.4.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

### **2.4.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

### **2.4.5 AMORTISSEMENTS**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilités estimées appliquées à la clôture sont les suivantes :

	(en mois)
<b>Matériel Informatique</b>	
PCs	36
Imprimantes	36
Serveur	48
Logiciels PC	36
Logiciels CRM	36
<b>Téléphonie</b>	
ACD et autocom	48
Postes téléphoniques	48
Casques	-
Câblage	60
<b>Mobilier</b>	60
<b>Autres</b>	
Agencements	72
Travaux divers	72
Décoration	60
Climatisation	60
Sécurité/Alarme/Incendie	60
Projecteurs	48
Stores	60

#### 2.4.6. SUIVI ULTERIEUR DE LA VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- ✧ Les flux de trésorerie issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes,
- ✧ Le taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe
- ✧ La valeur terminale calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition), une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

#### 2.4.7. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif dans le poste "dettes financières à long terme".

#### 2.4.8. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements.

#### 2.4.9. ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché

#### 2.4.10 EMPRUNTS

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 2.4.11 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

##### - Engagement de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies soit les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière), ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes sociaux des sociétés du CCA International.

La provision comptabilisée en consolidation correspond au montant des engagements des sociétés françaises, compte tenu de leur Convention Collective, vis-à-vis des membres de leur personnel ainsi que, le cas échéant, de leurs mandataires sociaux. La méthode rétrospective des unités de crédit projetées a été appliquée. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant de la provision est calculé sur la base des salaires actuels en chiffrant les indemnités qui seront versées aux salariés lors de leur départ à la retraite, pondéré des coefficients suivants propres à chaque société du Groupe :

- évolution des salaires attendue,
- le taux de rotation, dont l'estimation repose sur la moyenne pondérée des taux de rotation observés sur 5 ans au maximum,
- le taux d'actualisation qui s'établit à 4,5% au 31/12/2010,
- l'âge de départ à la retraite (actuellement fixée à 65 ans).

La méthode du corridor n'est pas appliquée, tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat. Au titre de la première application, la société a comptabilisé l'impact de la provision en capitaux propres.

- Droit individuel de formation

La loi de 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée de droit privé un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans et plafonné à 120 heures. Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande n'est pas comptabilisé en engagement, l'obligation n'étant alors pas née pour le Groupe.

#### 2.4.12 MESURES DE RESTRUCTURATION

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

#### 2.4.13 AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL ET RÈGLE PAR REMISE D'INSTRUMENT DE CAPITAUX PROPRES

Il existe des plans de stock options non transférables qui permettent à certains salariés d'acquérir des actions du Groupe. Dans le cas d'options de souscription d'actions, lorsque les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés du montant des fonds reçus.

Le coût des plans de stock options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle Black & Scholes.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Le Groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules rémunérations accordées postérieurement au 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas définitivement acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

#### 2.4.14 CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur juste valeur ce qui dans la plupart des cas correspond à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée en fonction du risque de non-recouvrement.

Les sociétés françaises du Groupe ont recours à des procédures d'affacturage de leurs créances clients. Les organismes d'affacturage prennent en charge le recouvrement des créances ou délèguent un mandat de recouvrement aux sociétés du Groupe selon le type de contrat.

Le groupe possède des droits de tirage à hauteur des créances cédées et, à ce titre, les créances clients cédées sont maintenues dans le poste clients, et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste dettes financières à moins d'un an.

#### 2.4.15 IMPOTS DIFFÉRES

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt votés à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

#### 2.4.16 ACTIONS PROPRES

Les actions d'autocontrôle acquises par CCA International et destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'achat d'actions sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

#### 2.4.17 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions.

#### 2.4.18 PAIEMENT EN ACTIONS

Les plans d'options de souscription émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un retraitement conformément à la norme IFRS 2.

Sont donc concernés :

- le plan d'options du 21 mars 2006
- le plan d'options du 28 juin 2007

La charge de personnel correspondante est étalée sur la durée d'acquisition de l'avantage consenti, soit linéairement sur 3 ans à compter de la date d'attribution

L'incidence de ce retraitement est nulle sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre 2010 dans la mesure où cette charge est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. La charge sur 2010 s'élève à 9 K€.

#### 2.4.19 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats en cours de réalisation est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base du prix de vente. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

#### 2.4.20 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions reçues par les filiales françaises du Groupe représentent des primes à la création d'emploi. Elles sont comptabilisées dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues et prises en compte dans le résultat de l'exercice au prorata des conditions de leur réalisation.

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### **Cession d'Intra Call Center Armenia**

La décision de mettre fin aux activités de la filiale d'Intra Call Center en Arménie a été prise au mois de décembre 2009. En conséquence, la société Intra Call Center Arménie a été cédée à la fin du premier semestre 2010. Comme prévu dans la convention de garantie signée à l'occasion de l'acquisition d'Intra Call Center, les pertes et coûts liés à cette cession ont été couverts par les anciens actionnaires d'Intra Call Center. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

#### **Liquidation de CCA Benelux et d'Interview AG**

Les opérations de liquidation de CCA Benelux, filiale belge détenue à 100%, se sont achevées au cours du premier semestre de l'exercice 2010.

Les opérations de liquidation d'Interview AG, filiale allemande détenue à 100%, se sont achevées à la fin du second semestre de l'exercice 2010.

Ces deux filiales sont ainsi sorties du périmètre de consolidation, sans incidence significative sur les comptes consolidés.

#### **Réalisation d'une augmentation de capital**

CCA International a lancé le 17 juin 2010 une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8,4 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Cette opération fait suite à l'acquisition par CCA International, au mois de septembre 2009, de la société Intra Call Center et au financement de cette acquisition par voie d'avance en compte courant consentie par Finapertel, société holding de tête du Groupe CCA International.

L'objectif principal de cette augmentation de capital était de permettre (i) l'incorporation au capital social de l'avance en compte courant susvisée qui s'élevait à un montant de 8.464.295,11 euros (intérêts courus inclus jusqu'au 31 mai 2010), (ii) le remboursement des dettes financières de la Société et (iii) le renforcement des fonds propres de la Société.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 2.096.280 actions nouvelles au prix unitaire de 4,0 € (prime d'émission de 3,80 euros comprise) à raison de 45 actions nouvelles pour 113 actions anciennes.

Le prospectus décrivant l'opération a obtenu le visa de l'AMF n° 10-181 en date du 16 juin 2010. La période de souscription s'est déroulée du 22 juin au 6 juillet 2010. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite, et les actions nouvelles ont été admises à la cotation le 15 juillet 2010.

A l'issue de l'opération, le capital social de CCA International a été augmenté de 419.256 euros et s'élève désormais à 1.472.054,40 euros. Le montant total des capitaux propres du Groupe a augmenté de 8,3 millions d'euros après imputation des frais liés à l'augmentation de capital. La dette financière nette a diminué, quant à elle, de 8,4 millions d'euros. Enfin, après incorporation partielle de l'avance en compte courant, le solde de la dette en compte courant au 31 juillet 2010 était de 0,8 millions d'euros.

Les nombres d'actions et de droits de vote de la Société à la date d'émission du présent rapport sont les suivants :

- Nombre d'actions : 7.360.272
- Nombre de droits de vote théoriques : 12.325.630
- Nombre de droits de vote exerçables : 12.325.630

## Evolution de la composition du Conseil de surveillance de la Société

La société Fonds Partenaires - Gestion (FPG), membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 26 novembre 2007, a été absorbée par LFPI Gestion, son associé unique. Cette absorption a entraîné la dissolution de FPG et la transmission universelle de son patrimoine conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, aux termes d'une décision de FPG en date du 23 novembre 2009, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2010 a décidé la nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance des personnes ci-après désignées:

- LPFI Gestion en remplacement de FPG, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24, al. 2 du Code de commerce ;
- M. Gilles Etrillard, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 a décidé la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance de M. Michel Datchary, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

## 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

Entreprises	Siren	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
CCA INTERNATIONAL	394 254 809	Paris		
CCA INTERNATIONAL (France) anciennement QUALI-PHONE	384 627 659	Paris	100 %	100 %
CCA DEUTSCHLAND		Allemagne	100 %	100 %
CCA ESPANA		Espagne	100 %	100 %
FONOSERVICE		Espagne	100 %	100 %
CCA INTERNATIONAL (UK) anciennement DIRECT DIALOG		Angleterre	100 %	100 %
VICTORIA LINE		Paris	100 %	100 %
CCA MAURITIUS		Ile Maurice	74.99 %	74.99 %
CCA MAROC		Maroc- Casablanca	100%	100%
SMST		Monaco	60%	60%
ICC		Amiens	100%	100%

Les sociétés sur lesquelles CCA International exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La société CCA Maroc est entrée dans le périmètre de consolidation le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La société SMST est entrée dans le périmètre de consolidation le 21 juin 2008.

La sociétés ICC est entrée dans le périmètre de consolidation le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

## 5. INFORMATIONS SECTORIELLES AU 31 DECEMBRE 2010

Le groupe CCA International opère sur un seul segment de marché : l'externalisation de centres d'appels.

La structure d'organisation interne et de gestion de la société et son système d'information financier interne sont établis selon ce seul segment d'activité, considéré comme le segment primaire d'activité. Les tableaux ci-dessous sont présentés par zone géographique.

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de prestations de services, dont la répartition géographique est la suivante (en milliers d'euros) :

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	101 150	81 227	101 653
Hors France	17 436	15 469	15 469
<b>TOTAL</b>	<b>118 586</b>	<b>96 696</b>	<b>117 122</b>

### 5.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	1 138	907	1 115
Hors France	10	- 2	- 2
<b>TOTAL</b>	<b>1 148</b>	<b>905</b>	<b>1 113</b>

### 5.3 RESULTAT COURANT OPERATIONNEL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	2 733	1 583	2 806
Hors France	1 363	904	904
<b>TOTAL</b>	<b>4 096</b>	<b>2 487</b>	<b>3 710</b>

### 5.4 RESULTAT OPERATIONNEL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	4 278	1 583	2 806
Hors France	1 363	568	568
<b>TOTAL</b>	<b>5 641</b>	<b>2 151</b>	<b>3 374</b>

## 5.5 RESULTAT FINANCIER

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	- 450	- 140	-307
Hors France	66	- 210	-210
<b>TOTAL</b>	<b>- 384</b>	<b>- 350</b>	<b>-517</b>

## 5.6 CHARGE D'IMPOT

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	- 1 560	- 371	-734
Hors France	- 257	- 98	-98
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 817</b>	<b>- 469</b>	<b>-832</b>

## 5.7 RESULTAT NET

Pays	2010	2009	2009 (Proforma avec ICC sur 12 mois)
France	2 268	1 072	1 766
Hors France	1 172	260	260
<b>TOTAL</b>	<b>3 440</b>	<b>1 332</b>	<b>2 026</b>

## 5.8 EFFECTIFS

Pays	2010	2009
France	3 059	3 136
Hors France	904	590
<b>TOTAL</b>	<b>3 963</b>	<b>3 726</b>

## 6. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

### 6.1 ACTIF NON COURANT

Pays	2010	2009
France	19 196	17 407
Hors France	4 376	4 588
<b>TOTAL</b>	<b>23 572</b>	<b>21 995</b>

### 6.2 ACTIF COURANT

Pays	2010	2009
France	42 195	39 986
Hors France	4 918	4 393
<b>TOTAL</b>	<b>47 113</b>	<b>44 379</b>

### 6.3 PASSIF NON COURANT

Pays	2010	2009
France	5 486	11 981
Hors France	234	378
<b>TOTAL</b>	<b>5 720</b>	<b>12 359</b>

### 6.4 PASSIF COURANT

Pays	2010	2009
France	31 287	32 369
Hors France	2 402	1 841
<b>TOTAL</b>	<b>33 689</b>	<b>34 210</b>

## 6.5 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2010 :

En milliers d'euros (Valeur nettes)	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion (1)	31/12/2010
Ecart d'acquisition CCA International (France)	433				433
Ecart d'acquisition CCA International (UK)	2 193			69	2 262
Ecart d'acquisition Fonoservice	644				644
Ecart d'acquisition Victoria Line - VLINES Ltd	4 024			11	4 035
Ecart d'acquisition SMST (2)	873				873
Ecart d'acquisition ICC (3)	5 145			-293	4 852
Total écarts d'acquisition	13 312			-293	13 099

- (1) Conformément à IAS 21 " effets des variations des cours des monnaies étrangères", les écarts d'acquisition sur des filiales en devise sont exprimés dans la devise de la filiale acquise. A chaque clôture l'écart d'acquisition est réajusté pour tenir compte de l'effet des variations de la devise sur la période. Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en réserves de conversion.
- (2) Suite à l'acquisition de SMST le 20 juin 2008, par CCA International, un écart d'acquisition de 873 milliers d'euros a été comptabilisé. Cet écart d'acquisition est la différence constatée entre le prix d'acquisition, la quote part des capitaux propres acquis au 20 juin 2008 et un complément de prix de 235 000 €, versé au cours du premier semestre 2010 .
- (3) Suite à l'acquisition d'ICC par CCA International, un écart d'acquisition de 4 852 milliers d'euros a été comptabilisé. Cet écart d'acquisition est la différence constatée entre le prix d'acquisition, y compris le complément de prix net de 305 K€ versé au cours du premier semestre 2010, et les capitaux propres au 30 septembre 2009.

Le détail des pertes de valeurs constatées sur les écarts d'acquisitions est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2009	Dotations	31/12/2010
Ecart d'acquisition CCA International (France)			
Ecart d'acquisition CCA International (UK)			
Ecart d'acquisition Fonoservice	150		150
Ecart d'acquisition Victoria Line – VLINES Ltd			
Ecart d'acquisition SMST			
Ecart d'acquisition ICC			
Total des dépréciations des écarts d'acquisition	150		150

Les pertes de valeur ont été déterminées conformément aux règles et méthodes définies dans le cadre de la norme IAS 36 et reprises dans le paragraphe sur le suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés.

## 6.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET ACTIFS FINANCIERS

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2009	Acquisi-tions	Cessions	Impact devises	Variation de périmètre	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	2 335	+511	-40		-1	2 805
Immobilisations corporelles	26 720	+ 4 847	-606	+88	-437	30 612
Actifs financiers non courant	836	+239	-278	+2		799
<b>Total Immobilisations</b>	<b>29 891</b>	<b>+5 597</b>	<b>-924</b>	<b>+90</b>	<b>-438</b>	<b>34 216</b>

Les immobilisations corporelles sont constituées d'installations techniques (1 504 K€), d'installations générales (5 262 K€), de mobiliers de bureau (1 082 K€), de matériel de bureau et informatique (7 367 K€), de matériel de transport (47 K€), d'immobilisations en cours (958 K€) et d'équipements pris en location financement (14 390 K€).

Le détail des amortissements est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Impact devises	Variation de périmètre	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	2 010	+281	-35	-1		2 255
Immobilisations corporelles	22 455	+2 126	-606	+49	-139	23 885
<b>Total immobilisations</b>	<b>24 465</b>	<b>+ 2 407</b>	<b>-641</b>	<b>+48</b>	<b>-139</b>	<b>26 140</b>

Les immobilisations financées au travers de contrats de location financement figurent au bilan au 31 décembre 2010 pour les montants suivants :

En milliers d'euros	Montants bruts	Amortissements	Montants nets
CCA International (France)	10 643	10 280	363
CCA International (UK)	1 727	1 633	94
CCA Mauritius	43	41	2
Victoria Line	1 231	1 180	51
Fonoservice	37	28	9
Smst	12	9	3
ICC	697	534	163
<b>TOTAL</b>	<b>14 390</b>	<b>13 705</b>	<b>685</b>

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des dépôts et cautionnement versés au titre des locaux loués :

En milliers d'euros	2010	2009
Dépôts de garantie sur loyer	778	797
Autres	21	39
<b>TOTAL</b>	<b>799</b>	<b>836</b>

## 6.7 CREANCES CLIENTS

Le détail du poste Créances clients est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2010			31/12/2009
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Total
Créances clients France	26 306	26 164	142	29 862
Créances clients Étranger	3 270	3 121	149	3 702
<b>Total brut</b>	<b>29 576</b>	<b>29 285</b>	<b>291</b>	<b>33 564</b>
Provision pour dépréciation France	-111		-111	220
Provision pour dépréciation Etranger	-149		-149	149
<b>Total net</b>	<b>29 316</b>	<b>29 285</b>	<b>31</b>	<b>33 195</b>

## 6.8 AUTRES CREANCES

En milliers d'euros	31/12/2010			31/12/2009
	Total	A un an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Total
Créances envers les organismes sociaux	228	228		308
Etat impôt sur les bénéfices et carry back	1 060	1 060		329
TVA à récupérer	2 579	2 579		1 560
Autres créances	2 457	2 457		2 579
Charges constatées d'avance	685	685		699
<b>Total autres créances</b>	<b>7 009</b>	<b>7 009</b>		<b>5 475</b>

## 6.9 IMPOTS DIFFERES ACTIFS

Les impôts différés actifs s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	Impact sur le résultat	31/12/2010
Participation des salariés	+ 361	-85	+ 276
Autres différences temporaires	+ 1 211	-41	+ 1 170
Reports déficitaires activés	+ 8 362	-2 537	+ 5 825
<b>Différences fiscales sur décalages temporaires</b>	<b>+ 9 934</b>	<b>-2 663</b>	<b>+ 7 271</b>
Crédit bail	+ 41	+9	+ 50
<b>Total base</b>	<b>+ 9 975</b>	<b>-2 654</b>	<b>+7 321</b>
<b>Taux d'impôt différé</b>	<b>32,65%</b>		<b>32,74%</b>
<b>Impôt différé</b>	<b>+ 3 257</b>		<b>+ 2 397</b>

Les reports déficitaires et amortissements réputés différés activés proviennent des sociétés suivantes :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2010 (En base)</b>
CCA International	4 549
CCA UK	
CCA Deutschland	
Interview AG	
CCA Benelux	
Fonoservice	1 228
CCA Espana	48
Victoria Line	
ICC	
<b>Total</b>	<b>5 825</b>

Les reports déficitaires ont été activés du fait de la probabilité de leur imputation sur les exercices suivants.

## 6.10 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Dans ce poste figurent notamment 6 639 milliers d'euros de trésorerie placée sous forme de fonds commun de placement.

## 6.11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation et correspondent à des frais généraux. Elles sont reclassées en autres créances.

## 6.12 CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société CCA International est composé de 7 360 272 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By EURONEXT TM.

### Evolution du capital

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Capital Social En K€</b>	<b>Prime d'émission En K€</b>
au 31 décembre 2009	5 263 992	1 053	17 191
Augmentation de capital	2 096 280	419	7 840
Annulation des actions propres			
Stock options			9
au 31 décembre 2010	7 360 272	1 472	25 040

### Résultat par action

<b>Résultat consolidé</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Nombre d'actions à la fin de la période	7 360 272	5 263 992
Résultat net part du groupe (en K€)	3 066	902
Résultat net par actions (en €)	0.42	0.17
Résultat net dilué par actions (en €)	0.41	0.17

### Options de souscription

Les options de souscription d'actions qui ont attribué aux mandataires sociaux sont récapitulées ci-après.

	Plan	Plan
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	05 avril 2006	27 juin 2007
Date du directoire ayant attribué les options	21 mars 2006	28 juin 2007
Nombre total d'options de souscription	65 000	59 000
Point de départ d'exercice des options consenties	05 avril 2009	29 juin 2010
Date d'expiration des options	05 avril 2011	28 juin 2012
Prix de souscription des options	4.77 €	4.81 €
Madame Carol Rogerson	20 000	10 000

L'impact sur le résultat de la période de l'application d'IFRS 2 sur les stocks options est de 9 K€

### **6.13 MOUVEMENTS DES PROVISIONS**

Les mouvements de provisions s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Dotation 2010	Reprise 2010 (utilisée)	Reprise 2010 (non utilisée)	Impact devises	Variation de périmètre	31/12/2010
Créances clients	+ 369	+162	-271				+ 260
Créances diverses	+ 20	+114					+ 134
Provisions pour risques et charges	+ 1 699	+353	-511	-336	-60		+ 1 145
<b>TOTAL</b>	<b>+ 2 088</b>	<b>+629</b>	<b>-782</b>	<b>-336</b>	<b>-60</b>		<b>+ 1 539</b>

#### Détail des provisions pour risques et charges

Les provisions concernent essentiellement des litiges prud'homaux et sociaux (767 K€), des engagements de retraite (339 K€).

Les procédures au fond concernant le litige né en 2009 avec l'ancien Président du Directoire Monsieur Cismaresco étant toujours en cours, la provision de 300 milliers d'euros comptabilisée au 30 juin 2009 a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2010.

Les autres dotations aux provisions pour risques 2010 concernent essentiellement des litiges prud'homaux et sociaux, la variation de la provision pour engagements de retraite.

Les reprises sur provisions pour risques 2010 concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

## 6.14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2010			
		Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	954	2 183	633	1 550	
Emprunts et dettes sur location financement	973	719	432	287	
Découverts bancaires (1)	4 173	3 692	3 692		
Comptes courants	8 412	1 072	163	909	
<b>Total</b>	<b>14 512</b>	<b>7 666</b>	<b>4 920</b>	<b>2 746</b>	

(1) Dont En cours Factor (3 691 K€)

L'ensemble de la dette est en euros.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont constitués des emprunts suivants :

- un emprunt de 95 milliers d'euros concernant CCA Mauritius. Le solde restant dû s'élève à 3 K€ au 31 décembre 2010,
- un emprunt de 500 milliers d'euros contracté par Fonoservice en 2007. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 est de 175 K€,
- un emprunt contracté en 2009 par CCA International (France) pour 324 milliers d'euros, venant s'ajouter aux deux emprunts contractés en 2008 sur les sociétés françaises pour 253 milliers d'euros. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 pour l'ensemble de ces emprunts est de 308 milliers d'euros.
- un emprunt concernant ICC. Le solde dû au 31 décembre 2010 s'élève à 114 K€.
- un nouvel emprunt contracté en 2010 par CCA UK. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 est de 83 milliers d'euros.
- un nouvel emprunt contracté en 2010 par SMST. Le solde restant à courir au 31 décembre 2010 est de 1 500 milliers d'euros.

## 6.15 AUTRES DETTES

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2010			
		Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	5 905	6 267	6 267		
Organismes sociaux	5 883	5 716	5 716		
Etat (1)	8 031	8 153	8 153		
Dettes sur immobilisations		611	611		
Dettes diverses	1 959	645	645		
Produits constatés d'avance	1 118	195	195		
<b>Total</b>	<b>22 896</b>	<b>21 587</b>	<b>21 587</b>		

(1) Dont TVA (6 549 K€)

## 6.16 PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts différés passifs s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	Impact sur le résultat	31/12/2010
Autres différences temporaires	+ 3 482		+ 5 486
<b>Total base</b>	<b>+ 3 482</b>		<b>+ 5 486</b>
<b>Taux d'impôt différé</b>	<b>33.33%</b>		<b>33.33%</b>
<b>Impôt différé</b>	<b>1 160</b>		<b>1 829</b>

## 7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat opérationnel du groupe au 31 décembre 2010 comporte un produit relatif à des régularisations de charges sociales pour un montant total de 2,2 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros sur exercices antérieurs. Ces régularisations ont été effectuées en conformité avec les dispositions législatives en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

### IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été calculé au taux de 33,33 % (taux appliqué en France) pour la France, 30% pour l'Angleterre, 30% pour l'Espagne et 25% pour l'Allemagne.

#### 7.1 VENTILATION DE LA CHARGE DE L'IMPOT ENTRE IMPOT COURANT ET IMPOT DIFFERE

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Impôt courant	-378	- 1 078
Impôts différés	-1 439	+ 609
<b>Total</b>	<b>- 1 817</b>	<b>- 469</b>

#### 7.2 RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPOT THEORIQUE ET CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Taux	Impôt
<b>Résultat avant impôts et amort. des écarts acquisitions</b>	<b>5 257</b>	33.33 %	<b>+ 1 752</b>
Charges non déductibles	103	33.33 %	+35
<b>Total</b>	<b>5 354</b>	33.33 %	<b>+ 1 787</b>
Déférences liés au taux de l'IS 30% Espagne (33.33-30)%			-8
Déférences liés au taux de l'IS 28% Angleterre (33.33-28)%			-53
IS non activés sur Maurice	-159		-47
Déficits non activés sur Maroc	+347		115
Déficits non activés sur Allemagne			20
Autres différences			3
<b>Total</b>			<b>1 817</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>			<b>33.93 %</b>

## 8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Cautions de contre garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly)		
Nantissements hypothèques et sûretés réelles		
Avals cautions et garanties données	2 000	500
Autres engagements donnés	0	0
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>500</b>

#### Engagements donnés (filiales)

- CCA International a consenti à Fortis Bank SA Succursale Espagne, une garantie à première demande des engagements pris par Fonoservice, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 500 000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.

- CCA International a consenti à BNP Paribas une caution solidaire des engagements pris par SMST, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 1 500 000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.

### **Autres engagements donnés**

- Engagements donnés lors de l'acquisition de SMST (Ecalle)
  - Promesse d'achat consentie par CCA International au profit de Monaco Télécom  
CCA International s'engage à acquérir les actions complémentaires si, entre le 30 juin 2011 et le 30 juillet 2011 inclus, Monaco Télécom notifie à CCA International, sa volonté de lui céder lesdites actions complémentaires.
  - Promesse de vente consentie par Monaco Télécom au profit CCA International  
Monaco Télécom s'engage à céder les actions complémentaires à CCA International, si, entre le 02 avril 2011 et le 29 juin 2011 inclus, ou entre le 31 juillet 2011 et le 02 avril 2013 inclus, CCA International notifie à Monaco Télécom, sa volonté de d'acquérir les dites actions complémentaires.

### **Engagements reçus**

- Le Groupe a mis en place des lignes de financement court terme d'un montant total de 3,6 millions d'euros.

## **8.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES**

### **Indemnité de rupture**

Néant.

## **8.3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE**

### **8.3.1 Risque de change**

Les variations futures de la livre sterling pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA UK à l'activité et aux résultats de CCA International.

### **8.3.2 Risque de taux**

Le risque de taux est peu significatif, la totalité des emprunts étant souscrits à taux fixe n'excédant pas 6% l'an.

## **8.4. EFFECTIFS**

L'effectif moyen du groupe CCA International se décompose comme suit :

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Cadres	148	124
Employés	3 815	3 602
<b>TOTAL</b>	<b>3 963</b>	<b>3 726</b>

Les frais de personnel comprennent, outre les salaires et charges sociales de l'exercice, la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

Le montant de la participation comptabilisée en charges de l'exercice dans les comptes consolidés s'élève à 276 K€.

Au 31 décembre 2009, la participation comptabilisée en charges dans les comptes consolidés s'élevait à 157 K€.

## 8.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2010 et de l'exercice 2009 aux membres des organes d'administration et de direction de la part de CCA International et des sociétés contrôlées se présentent comme suit :

Rémunération des membres des organes d'administration et de direction	31/12/2010 Montant dus	31/12/2010 Montant versés	31/12/2009 Montant dus	31/12/2009 Montant versés
Rémunération fixe	464 551	464 551	500 846	500 846
Rémunération variable	11 682	0	0	24 495
Avantage en nature	17 682	17 682	26 199	26 199
<b>Total</b>	<b>493 915</b>	<b>482 233</b>	<b>527 045</b>	<b>551 540</b>

## 8.6 HONORIAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	<i>MBV</i>	<i>Rouer Bernard Bretout</i>	<i>Deloitte</i>	<i>Roch</i>	<i>PWC Tomatis Ragazzoni</i>
Commissariat aux comptes					
Dont CCA International	32	40			
Dont filiales	73		81	25	12
<b>Total des honoraires</b>	<b>105</b>	<b>40</b>	<b>81</b>	<b>25</b>	<b>12</b>

## 9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Monsieur Dadian a été nommé Président du Directoire de CCA International, en remplacement de monsieur Gosselin, en date du 13 janvier 2011.

## 10 COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA

Le compte de résultat consolidé proforma présente les données de l'exercice 2009 en intégrant l'activité d'Intra Call Center sur 12 mois, société acquise le 29 septembre 2009.

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009 Proforma ICC- Arménie
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>118 586</b>	<b>117 122</b>
Charges de personnel	-83 262	-84 046
Charges externes	-27 019	-24 801
Impôts et taxes	-3 437	-3 566
Dotation aux amortissements nettes	-2 407	-1 925
Dotation aux provisions nettes	488	-187
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	0	0
Autres produits d'exploitation	1 448	1 479
Autres charges d'exploitation	-300	-366
<b>RESULTAT COURANT OPERATIONNEL</b>	<b>4 096</b>	<b>3 710</b>
Autres produits opérationnels	1 545	0
Autres charges opérationnelles		-336
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>5 641</b>	<b>3 374</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	18	9
Coût de l'endettement financier brut	-56	-45
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-38</b>	<b>-36</b>
Autres produits financiers	80	97
Autres charges financières	-426	-578
Charge d'impôt	-1 817	-832
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREGES</b>	<b>3 440</b>	<b>2 026</b>
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>3 440</b>	<b>2 026</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 440</b>	<b>2 026</b>
- part du groupe	3 066	1 596
- intérêts minoritaires	374	430
<b>Résultat par action (en euros)</b>		
Résultat de base par action (en euros)	0,42	0,30
Résultat dilué par action (en euros)	0,41	0,29
<b>Résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>		
Résultat de base par action (en euros)	0,42	0,30
Résultat dilué par action (en euros)	0,41	0,29

## BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Edité le 27/04/2011

## ACTIF

Exercice clos le  
31/12/2010  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2009  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 383	4 383				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	154 186	125 342	28 844	0,07	44 979	0,15
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	24 342 624	542 520	23 800 104	57,17	22 237 589	74,58
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75 609		75 609	0,18	119 379	0,40
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 576 802</b>	<b>672 245</b>	<b>23 904 556</b>	<b>57,42</b>	<b>22 403 358</b>	<b>75,14</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	10 100 731		10 100 731	24,26	5 190 672	17,41
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	6 850		6 850	0,02	2 000	0,01
. Organismes sociaux	2 394		2 394	0,01	2 646	0,01
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 420 252		1 420 252	3,41	579 596	1,94
. Autres	8 071 054	4 462 772	3 608 282	8,67	1 533 813	5,14
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 737 604		1 737 604	4,17	51 750	0,17
Disponibilités	843 527		843 527	2,03	35 257	0,12
Charges constatées d'avance	7 229		7 229	0,02	18 224	0,06
<b>TOTAL (II)</b>	<b>22 189 641</b>	<b>4 462 772</b>	<b>17 726 869</b>	<b>42,58</b>	<b>7 413 957</b>	<b>24,86</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion actif	(V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>46 766 443</b>	<b>5 135 017</b>	<b>41 631 426</b>	<b>100,00</b>	<b>29 817 314</b>	<b>100,00</b>

## PASSIF

Exercice clos le  
31/12/2010  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2009  
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel ( dont versé : 1 472 054 )  
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

Ecarts de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

**Résultat de l'exercice**

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

1 472 054 3,54  
15 299 655 36,751 052 798 3,53  
16 726 085 56,10

147 205 0,35

28 093 0,09

249 222 0,60

249 222 0,84

1 665 766 4,00

-9 223 666 -30,92

4 167 228 10,01

1 742 952 5,85

**Produits des émissions de titres participatifs**

Avances conditionnées

**TOTAL(I)** 23 122 013 55,54

10 626 137 35,64

**TOTAL(II)****Provisions pour risques et charges**Provisions pour risques  
Provisions pour charges**TOTAL (III)** 380 500 0,91

312 000 1,05

**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts 8 638 0,02  
. Découverts, concours bancaires 2 774 559 6,6625 221 0,08  
2 355 128 7,90

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers 3 221 200 7,74  
. Associés

10 721 719 35,96

Avances &amp; acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

. Personnel 46 756 0,11  
. Organismes sociaux 78 584 0,1958 445 0,20  
75 587 0,25. Etat, impôts sur les bénéfices 1 736 135 4,17  
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

597 072 2,00

. Etat, obligations cautionnées 32 196 0,08  
. Autres impôts, taxes et assimilés

28 447 0,10

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes 75 619 0,18

1 502 942 5,04

Produits constatés d'avance

**TOTAL(IV)** 18 128 912 43,55

18 879 177 63,32

Ecart de conversion passif

(V)

**TOTAL PASSIF (I à V)** 41 631 426 100,00

29 817 314 100,00

COMpte DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	21 503 297		21 503 297	100,00	14 378 666	100,00	7 124 631	49,55
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>21 503 297</b>		<b>21 503 297</b>	<b>100,00</b>	<b>14 378 666</b>	<b>100,00</b>	<b>7 124 631</b>	<b>49,55</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	139 870	0,65	177 589	1,24	-37 719	-21,23		
Autres produits	10 039	0,05	11 171	0,08	-1 132	-10,12		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>21 653 205</b>	<b>100,70</b>	<b>14 567 426</b>	<b>101,31</b>	<b>7 085 779</b>	<b>48,64</b>		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	20 717 798	96,35	12 714 822	88,43	8 002 976	62,94		
Impôts, taxes et versements assimilés	78 788	0,37	107 475	0,75	-28 687	-26,68		
Salaires et traitements	375 103	1,74	453 231	3,15	-78 128	-17,23		
Charges sociales	154 180	0,72	169 596	1,18	-15 416	-9,08		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 509	0,09	18 774	0,13	735	3,91		
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges	68 500	0,32	300 000	2,09	-231 500	-77,16		
Autres charges	16	0,00	84	0,00	-68	-80,94		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>21 413 895</b>	<b>99,58</b>	<b>13 763 982</b>	<b>95,73</b>	<b>7 649 913</b>	<b>55,58</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>239 310</b>	<b>1,11</b>	<b>803 443</b>	<b>5,59</b>	<b>-564 133</b>	<b>-70,20</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés	2 140 636	9,95	205 465	1,43	1 935 171	941,85		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 473 344	11,50	4 405 930	30,64	-1 932 586	-43,85		
Différences positives de change	16 487	0,08	4 550	0,03	11 937	262,35		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 810	0,03	5	0,00	5 805	N/S		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>4 636 278</b>	<b>21,56</b>	<b>4 615 951</b>	<b>32,10</b>	<b>20 327</b>	<b>0,44</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées	771 242	3,59	1 259 027	8,76	-487 785	-38,73		
Différences négatives de change	394 068	1,83	1 822 003	12,67	-1 427 935	-78,36		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	2 128	0,01	537 012	3,73	-534 884	-99,59		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 167 438</b>	<b>5,43</b>	<b>3 618 041</b>	<b>25,16</b>	<b>-2 450 603</b>	<b>-67,72</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 468 840</b>	<b>16,13</b>	<b>997 910</b>	<b>6,94</b>	<b>2 470 930</b>	<b>247,61</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 708 150</b>	<b>17,24</b>	<b>1 801 353</b>	<b>12,53</b>	<b>1 906 797</b>	<b>105,85</b>		

COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 154	0,02	-3 154
Reprises sur provisions et transferts de charges				-100,00
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>3 154</b>	0,02	<b>-3 154</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 990	0,01	22 160	0,15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 417	0,02
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 231	0,33	36 977	0,26
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>72 221</b>	0,34	<b>61 555</b>	0,43
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-72 221</b>	-0,33	<b>-58 401</b>	-0,40
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-531 299	-2,46		-531 299
<b>Total des Produits</b>	<b>26 289 483</b>	122,26	<b>19 186 531</b>	133,44
<b>Total des Charges</b>	<b>22 122 255</b>	102,88	<b>17 443 578</b>	121,32
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>4 167 228</b>	19,38	<b>1 742 952</b>	12,12
		Bénéfice		
Dont Crédit-bail mobilier	9 997	0,05	9 997	0,07
Dont Crédit-bail immobilier				0,00

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 41 631 425,60 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 4 167 227,89 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 ans
Agencements, aménagements, installations	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	5 ans
Matériel bureautique	3 ans

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque l'évaluation de la société est inférieure à la valeur brute, les titres sont éventuellement provisionnés par comparaison de leur valeur d'utilité pour le groupe et de leur valeur d'actif net comptable. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser si elle avait à acquérir ces titres de participations.

## **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **OPERATIONS EN DEVISES**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

## **INTEGRATION FISCALE**

CCA INTERNATIONAL a opté pour le régime de l'intégration fiscale (articles 223A à 223 U du Code général des Impôts) à compter du 1er janvier 2002.

Au 31 décembre 2010, CCA INTERNATIONAL forme un groupe fiscalement intégré avec les sociétés suivantes:

- CCA International (France) anciennement QUALIPHONE 26 rue Cambacérès 75008 PARIS,
- Intra Call Center 42 rue Riolan 82000 AMIENS,
- Victoria Line 87 rue Gabriel Péri 92120 MONTROUGE

Les conventions fiscales signées entre CCA International et ses filiales mettent à la charge de ces dernières l'impôt dont elles seraient redevables, en dehors de l'intégration.

L'éventuelle économie d'impôt réalisée par le groupe du fait de l'intégration fiscale est acquise au bénéfice de la société mère (CCA INTERNATIONAL).

## **IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS-MÈRES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ**

CCA International, en qualité de société mère, établit un bilan consolidé dans lequel les sociétés suivantes sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale :

- CCA INTERNATIONAL (France) (anciennement Qualiphone)
- CCA INTERNATIONAL (UK) (anciennement DIRECT DIALOG)
- CCA ESPANA
- FONOSERVICE
- CCA DEUTSCHLAND
- CCA MAURITIUS
- VICTORIA LINE
- CCA MAROC
- SMST
- INTRACALL CENTER (ICC)

La société CCA Maroc est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er janvier 2008.

La société SMST est entrée dans le périmètre de consolidation le 21 juin 2008.

Les sociétés ICC et ICC Arménie sont entrées dans le périmètre de consolidation le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Les sociétés CCA Benelux et ICC Arménie sont sorties du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2010. La société Interview AG est sortie du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2010.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### **Cession d'Intra Call Center Armenia**

La décision de mettre fin aux activités de la filiale d'Intra Call Center en Arménie a été prise au mois de décembre 2009. En conséquence, la société Intra Call Center Arménie a été cédée à la fin du premier semestre 2010. Comme prévu dans la convention de garantie signée à l'occasion de l'acquisition d'Intra Call Center, les pertes et coûts liés à cette cession ont été couverts par les anciens actionnaires d'Intra Call Center. Cette opération n'a pas d'incidence significative sur les comptes sociaux.

### **Liquidation de CCA Benelux et d'Interview AG**

Les opérations de liquidation de CCA Benelux, filiale belge détenue à 100%, se sont achevées au cours du premier semestre de l'exercice 2010.

Les opérations de liquidation d'Interview AG, filiale allemande détenue à 100%, se sont achevées à la fin du second semestre de l'exercice 2010.

Ces deux filiales sont ainsi sorties du périmètre de consolidation, sans incidence significative sur les comptes sociaux.

### **Réalisation d'une augmentation de capital**

CCA International a lancé le 17 juin 2010 une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8,4 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

Cette opération fait suite à l'acquisition par CCA International, au mois de septembre 2009, de la société Intra Call Center et au financement de cette acquisition par voie d'avance en compte courant consentie par Finapertel, société holding de tête du Groupe CCA International.

L'objectif principal de cette augmentation de capital était de permettre (i) l'incorporation au capital social de l'avance en compte courant susvisée qui s'élevait à un montant de 8.464.295,11 euros (intérêts courus inclus jusqu'au 31 mai 2010), (ii) le remboursement des dettes financières de la Société et (iii) le renforcement des fonds propres de la Société.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 2.096.280 actions nouvelles au prix unitaire de 4,0 € (prime d'émission de 3,80 euros comprise) à raison de 45 actions nouvelles pour 113 actions anciennes.

Le prospectus décrivant l'opération a obtenu le visa de l'AMF n° 10-181 en date du 16 juin 2010. La période de souscription s'est déroulée du 22 juin au 6 juillet 2010. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite, et les actions nouvelles ont été admises à la cotation le 15 juillet 2010.

A l'issue de l'opération, le capital social de CCA International a été augmenté de 419.256 euros et s'élève désormais à 1.472.054,40 euros. Le montant total des capitaux propres de la société a augmenté de 8,3 millions d'euros après imputation des frais liés à l'augmentation de capital. La dette financière nette a diminué, quant à elle, de 8,4 millions d'euros. Enfin, après incorporation partielle de l'avance en compte courant, le solde de la dette en compte courant au 31 juillet 2010 était de 0,8 millions d'euros.

Les nombres d'actions et de droits de vote de la Société à la date d'émission du présent rapport sont les suivants :

- Nombre d'actions : 7.360.272
- Nombre de droits de vote théoriques : 12.325.630
- Nombre de droits de vote exerçables : 12.325.630

### **Évolution de la composition du Conseil de surveillance de la Société**

La société Fonds Partenaires - Gestion (FPG), membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 26 novembre 2007, a été absorbée par LFPI Gestion, son associé unique. Cette absorption a entraîné la dissolution de FPG et la transmission universelle de son patrimoine conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, aux termes d'une décision de FPG en date du 23 novembre 2009, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2010 a décidé la nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance des personnes ci-après désignées:

- LPFI Gestion en remplacement de FPG, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24, al. 2 du Code de commerce ;
- M. Gilles Etrillard, en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2010 a décidé la nomination en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance de M. Michel Datchary, pour une durée de 6 années, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société.

#### **- Tableau des options de souscriptions**

	<b>Plan</b>	<b>Plan</b>
Date d'assemblée ayant autorisé le plan	05 avril 2006	27 juin 2007
Date du directoire ayant attribué les options	21 mars 2006	28 juin 2007
Nombre total d'options de souscription	65 000	59 000
Point de départ d'exercice des options consenties	05 avril 2009	29 juin 2010
Date d'expiration des options	05 avril 2011	28 juin 2012
Prix de souscription des options	4.77 €	4.81 €
Madame Carol Rogerson	20 000	10 000

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission Fusion	Apport titres Direct Dialog	Réserve légale	Réserve PVLT	Autres réserves	Résultat de l'exercice	RAN	Capitaux Propres	
	Nombre d'actions	Montant								
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2004</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 070</b>	<b>14 519</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>245</b>	<b>- 673</b>	<b>- 7 339</b>	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2004							+ 673	- 673	0	
Charges à répartir								- 26	- 26	
Résultat 31 décembre 2005							- 1 539	- 1 539	- 1 539	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2005</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 070</b>	<b>14 519</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>245</b>	<b>- 1 539</b>	<b>- 8 038</b>	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2005						- 4	+ 4	+ 1 539	- 1 539	0
Résultat 31 décembre 2006							+ 155		+ 155	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2006</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 070</b>	<b>14 519</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>+ 155</b>	<b>- 9 577</b>	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2006							- 155	155	0	
Résultat 31 décembre 2007							+ 1 562		+ 1 562	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2007</b>	<b>5 353 500</b>	<b>1 070</b>	<b>14 519</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>+ 1 562</b>	<b>- 9 422</b>	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2007							- 1 562	+ 1 562	0	
Résultat 31 décembre 2008							- 1 362		- 1 362	
Augmentation de capital et prime d'émission	50 000	10	170						180	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2008</b>	<b>5 403 500</b>	<b>1 080</b>	<b>14 689</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>- 1 362</b>	<b>- 7 860</b>	
Annulation des actions propres	-139 508	-28	-612						-640	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2008							+ 1 362	- 1 362	0	
Résultat 31 décembre 2009							+ 1 743		+ 1 743	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2009</b>	<b>5 263 992</b>	<b>1 052</b>	<b>14 077</b>	<b>2 649</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>+ 1 743</b>	<b>- 9 222</b>	
Augmentation de capital	2 096 280	419	7 839						8 258	
Imput. pr. émission sur RAN			-9 222						9 222	
Affectation réserve légale		-42			42				0	
Affectation du Résultat du 31 décembre 2009					77			- 1 743	+ 1 666	
Résultat 31 décembre 2010							+ 4167		+ 4 167	
<b>Capitaux propres au 31 Décembre 2010</b>	<b>7 360 272</b>	<b>1 472</b>	<b>12 652</b>	<b>2 649</b>	<b>147</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>+ 4 167</b>	<b>+ 1 666</b>	
									+ 23 001	

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement <b>TOTAL</b>			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	<b>4 383</b>		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	48 954		
Matériel de transport	21 509		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 760		1 963
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>152 223</b>		<b>1 963</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	24 999 464		160
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	119 379		5 980
<b>TOTAL</b>	<b>25 118 843</b>		<b>6 140</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 275 448</b>		<b>8 103</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement <b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>			<b>4 383</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			48 954	
Matériel de transport			21 509	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			83 723	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>154 186</b>	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		657 000	24 342 624	
Autres titres immobilisés		49 750	75 609	
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>		<b>706 750</b>	<b>24 418 233</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>706 750</b>	<b>24 576 802</b>	

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

		Situations et mouvements de l'exercice			
		Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	<b>2 972</b>	<b>1 411</b>		<b>4 383</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers		21 848	8 258		30 106
Matériel de transport		21 509			21 509
Matériel de bureau, informatique, mobilier		63 886	9 841		73 727
Emballages récupérables et divers					
	<b>TOTAL</b>	<b>107 244</b>	<b>18 098</b>		<b>125 342</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 216</b>	<b>19 509</b>		<b>129 725</b>

		Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
		Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations
Frais d'établissement, recherche	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	<b>1 411</b>			
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers		8 258			
Matériel de transport		9 841			
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	<b>TOTAL</b>	<b>18 098</b>			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 509</b>			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

## ETAT DES PROVISIONS

<b>Provisions</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions Reprises</b>	<b>Fin exercice</b>
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	50 652	70 231		120 883
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>50 652</b>	<b>70 231</b>		<b>120 883</b>
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change (1)				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions (1)	312 000	68 500		380 500
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>312 000</b>	<b>68 500</b>		<b>380 500</b>
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation (2)	2 761 875		2 219 355	542 520
Sur autres immobilisations financières (1)				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations (3)	3 945 519	771 242	253 989	4 462 772
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>6 707 394</b>	<b>771 242</b>	<b>2 473 344</b>	<b>5 005 292</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 070 046</b>	<b>909 973</b>	<b>2 473 344</b>	<b>5 506 675</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		68 500		
- financières		771 242		2 473 344
- exceptionnelles		70 231		

(1) Le détail des autres provisions est le suivant :

Libellés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour perte de change (Ecart de conversion actif)	0	0	0	0
<b>TOTAL PROVISION POUR PERTE DE CHANGE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provision litiges et risques prud'homaux	312 000	68 500	0	380 500
<b>TOTAL AUTRES PROVISIONS</b>	<b>312 000</b>	<b>68 500</b>	<b>0</b>	<b>380 500</b>
Provision pour actions propres	0	0	0	0
<b>TOTAL PROVISION AUTRES IMMO FINANCIÈRES</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

(2) Les provisions pour dépréciation (542 520 €) concernent les titres des sociétés suivantes :

- CCA Espagne : 489 020 euros
- CCA Deutschland : 53 500 euros

Une reprise sur les titres de participation de CCA (UK) pour 2 157 355 € et CCA Benelux pour 62 000 € ont été constatées sur l'exercice.

(3) Les autres dépréciations concernent les dépréciations de compte courant sur :

- Les filiales espagnoles CCA Espagne et Fonoservice : 1 292 336 euros
- La filiale française Victoria Line : 360 000 euros
- La filiale mauricienne CCA Mauritius : 576 629 euros
- La filiale allemande CCA Deutschland : 1 224 471 euros
- La filiale marocaine CCA Maroc : 1 009 336 euros

Libellés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Compte courant CCA Deutschland	1 187 471	37 000	0	1 224 471
Compte courant CCA Mauritius	559 139	17 490	0	576 629
Compte courant Maroc	652 584	356 752	0	1 009 336
Compte courant CCA Espagne	1 546 325	0	253 989	1 292 336
Compte courant Victoria Line	0	360 000	0	360 000
<b>TOTAL PROVISION POUR AUTRES DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 945 519</b>	<b>771 242</b>	<b>253 989</b>	<b>4 462 772</b>

## ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	75 609		75 609
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 100 731	10 100 731	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 850	6 850	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 394	2 394	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 420 252	1 420 252	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	12 350	12 350	
Groupe et associés	7 352 956	0	7 352 956
Débiteurs divers	705 748	705 748	
Charges constatées d'avance	7 229	7 229	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 684 119</b>	<b>12 255 555</b>	<b>7 428 564</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 774 559	2 774 559		
- plus d'un an	8 638	8 638		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 155 224	10 155 224		
Personnel et comptes rattachés	46 756	46 756		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 584	78 584		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 736 135	1 736 135		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	32 196	32 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 221 200	0	3 221 200	
Autres dettes	75 619	75 619		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 128 911</b>	<b>14 907 711</b>	<b>3 221 200</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 583			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## ELÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 424 148		
Comptes courants débiteurs	7 352 955		
Autres créances	70 021		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Comptes courants créditeurs	3 221 200		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 870 679		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	2 134 687		
Charges financières	361 344		

## PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

<b>Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant TTC</b>
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	824 747
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 70 021)	83 221
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>907 968</b>

## CHARGES À PAYER ET AVOIRS À ÉTABLIR

<b>Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant TTC</b>
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	927 997
Dettes fiscales et sociales	103 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 70 021)	70 021
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 868</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges / Produits d'exploitation	7 229	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>7 229</b>	

## VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement d'un montant de 1 737 604 euros et sont composées de fonds commun de placement.

Aucune plus-value latente n'a été constatée concernant les fonds communs de placement.

## ECARTS DE CONVERSION EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

<b>Nature des écarts</b>	<b>ACTIF Montant</b>	<b>Différence compensée par couverture de change</b>	<b>Provision pour perte de change</b>	<b>PASSIF Montant</b>
- Sur Immobilisations non financières - Sur Immobilisations financières - Sur créances - Sur dettes financières - Sur dettes d'exploitation - Sur dettes sur immobilisations	0		0	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 263 992	0,20
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	2 096 280	0,20
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		0,20
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7 360 272	0,20

Commentaires :

A l'issue de l'augmentation de capital en date du 17 juin 2010 de 2 096 280 actions en numéraire de 4 euros de valeur nominale (dont 3,8 euros de prime d'émission), le capital social de la société CCA International est composé au 31 décembre 2010 de 7 360 272 actions d'une valeur nominale de 0,2 euros par action. Les actions sont cotées sur l'Eurolist By Euronext TM.

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	18 231 103
Produits des activités annexes	3 272 194
<b>TOTAL</b>	<b>21 503 297</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	17 671 023
Espagne	1 547 972
Angleterre	341 095
Allemagne	2 653
Maroc	1 940 554
<b>TOTAL</b>	<b>21 503 297</b>

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail des produits exceptionnels	Montant
Néant	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Détail des charges exceptionnelles	Montant
Dotation pour amortissement dérogatoire	70 231
Pénalités	1 990
<b>TOTAL</b>	<b>72 221</b>

### *Evénements post clôture*

Monsieur Dadian a été nommé Président du Directoire de CCA International, en remplacement de monsieur Gosselin, en date du 13 janvier 2011.

## VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 708 150	-531 299
Résultat exceptionnel (et participation)	-72 221	
Résultat comptable	3 635 925	

## CRÉDIT-BAIL MOBILIER

	<b>Installations</b> <b>Matériel</b> <b>Outilage</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Valeur d'origine		33 458	33 458
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		9 061	9 061
- Dotations de l'exercice		8 365	8 365
<b>TOTAL</b>		<b>16 032</b>	<b>16 032</b>
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		16 956	16 956
- Exercice		9 997	9 997
<b>TOTAL</b>		<b>26 953</b>	<b>26 953</b>
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		9 997	9 997
- à plus d'un an et cinq au plus		3 092	3 092
- à plus de cinq ans			
<b>TOTAL</b>		<b>13 089</b>	<b>13 089</b>
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus		335	335
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
<b>TOTAL</b>		<b>335</b>	<b>335</b>
Montant pris en charge dans l'exercice		9 997	9 997

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant</b>
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	2 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000</b>
Dont concernant :	
- les dirigeants	2 000 000
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

### Engagements donnés

- CCA International a consenti à Fortis Bank SA Succursale Espagne, une garantie à première demande des engagements pris par Fonoservice, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 500 000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.
- CCA International a consenti à BNP Paribas une caution solidaire des engagements pris par SMST, en garantie d'un prêt en principal d'un montant de 1 500 000 €, auquel s'ajoute les intérêts, commissions, et tous autres frais et dépenses en relation avec le dit prêt.
- Engagements donnés lors de l'acquisition de SMST (Ecall)
  - Promesse d'achat consentie par CCA International au profit de Monaco Télécom  
CCA International s'engage à acquérir les actions complémentaires si, entre le 30 juin 2011 et le 30 juillet 2011 inclus, Monaco Télécom notifie à CCA International, sa volonté de lui céder lesdites actions complémentaires.
  - Promesse de vente consentie par Monaco Télécom au profit CCA International  
Monaco Télécom s'engage à céder les actions complémentaires à CCA International, si, entre le 02 avril 2011 et le 29 juin 2011 inclus, ou entre le 31 juillet 2011 et le 02 avril 2013 inclus, CCA International notifie à Monaco Télécom, sa volonté de d'acquérir les dites actions complémentaires.

### Engagements reçus

- Le Groupe a mis en place des lignes de financement court terme d'un montant total de 3,6 millions d'euros.

## **ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS**

<b>Nature des différences temporaires</b>	<b>Montant</b>	<b>Impôt</b>
<b>Accroissements et allègement de la dette future d'impôt</b>		
Organic	28 437	9 479
Déficits reportables	- 4 558 354	- 1 516 118

## RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2010 aux membres des organes d'administration et de direction de la part de CCA International et des sociétés contrôlées se présentent comme suit :

Rémunération des membres des organes d'administration et de direction	31/12/2010 Montant dus	31/12/2010 Montant versés	31/12/2009 Montant dus	31/12/2009 Montant versés
Rémunération fixe	464 551	464 551	500 846	500 846
Rémunération variable	11 682	0	0	24 495
Avantage en nature	17 682	17 682	26 199	26 199
<b>TOTAL</b>	<b>493 915</b>	<b>482 233</b>	<b>527 045</b>	<b>551 540</b>

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	0
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

## RISQUES DE MARCHE

### **- Risque de change**

Les variations futures de la livre sterling pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA INTERNATIONAL (UK) à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

Les variations futures de la roupie pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA MAURITIUS à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

Les variations futures du dirham pourraient avoir un impact favorable ou défavorable sur la contribution de CCA MAROC à l'activité et aux résultats de CCA INTERNATIONAL.

### **- Risque de taux**

Le risque de taux est peu significatif, la totalité des emprunts étant souscrit à taux fixe n'excédant pas 6 % l'an.

## ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Les indemnités de départ en retraite, contrairement à la méthode préférentielle, n'ont pas été provisionnées compte tenu de leur caractère non significatif.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Capital	Quote-part	Titres :		Prêts/avances	Chiffre d'affaires		
			Capitaux propres y compris résultat	Dividendes	Valeur brute	Valeur nette	Cautions	Résultat
<b><i>A) RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS Filiales (plus de 50%)</i></b>								
SAS CCA INTERNATIONAL (France) 26 rue Cambacérès 75008 PARIS	4 726 474 8 397 332	100%	5 341 362 5 341 362		0 0	45 861 745 1 177 851		
CCA INTERNATIONAL (UK) 78 Great Easter Street LONDRES	149 2 366 171	100%	7 503 945 7 503 945		0 0	11 118 765 753 853		
CCA Espana Espagne 77 Calle Pujades BARCELONE ESPAGNE	981 960 -464 937	100%	978 040 489 020		1 959 823 0	0 -29 711		
CCA DEUTSCHLAND Allemagne Windemayester 80538 MUNICH	50 000 -1 257 210	100%	53 500 0		1 224 471 0	0 -60 297		
CCA MAURITIUS Ile Maurice	7 483 -412 589	74.99 %	1 1		576 629 0	1 294 100 153 398		
VICTORIA LINE 85-87 rue Gabriel Peri 92120 MONTROUGE	281 745 -503 021	100%	1 1		360 000 0	12 782 263 -177 194		
SMST 2 rue du Gabian 98 008 MONACO	150 000 3 716 388	60% 244 500	1 803 638 1 803 638		244 500 1 500 000	15 112 162 1 197 917		
CCA Maroc 93 bld massira al khadra Casablanca MAROC	22 167 -1 000 863	100%	22 500 22 500		2 005 234 0	3 099 335 -348 206		
INTRACALL CENTER (ICC) 42 à 46 rue Riolan 80 000 AMIENS	1 365 800 4 771 750	100% 672 315	8 637 678 8 637 678		531 299	29 968 103 1 424 496		
<b><i>B) PARTICIPATIONS (10 à 50%)</i></b>								
FONOSERVICE Espagne	60 105 -834 647	0.20%	1 960 1 960		450 999 500 000	6 846 649 276 451		

Remarque :

Pour les filiales étrangères, les capitaux propres sont convertis au taux de clôture, le chiffre d'affaires et le résultat sont convertis au taux moyen.

## **RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES**

## RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

**Tableau**

Nature des Indications / Périodes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I- Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	1 472 054	1 052 798	1 080 700	1 070 700	1 070 700
b ) Nombre d'actions émises	7 360 272	5 263 992	5 403 500	5 353 500	5 353 500
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II- Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	21 503 297	14 378 665	11 044 580	7 002 132	4 100 015
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 092 067	-1 111 515	1 520 899	3 281 952	-273 439
c ) Impôt sur les bénéfices	-531 299	0	14 274	0	-230 945
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 623 366	-1 111 515	1 506 625	3 281 952	-42 494
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	4 167 228	1 742 952	-1 362 301	1 561 862	154 662
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III- Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.36	-0.21	0.28	0.61	0.05
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0.57	0.33	-0.25	0.29	0.04
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV- Personnel</b>					
a ) Nombre de salariés	5	5	7	6	3
b ) Montant de la masse salariale	375 103	453 231	685 912	495 766	542 056
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	154 180	169 595	278 129	213 716	184 420

**CCA INTERNATIONAL**  
**Exercice clos au 31 décembre 2010**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**ROUER, BERNARD, BRETOU**  
47, rue de Chaillot  
75116 Paris  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

**MBV ET ASSOCIES**  
39, avenue de Friedland  
75008 Paris  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

## **CCA INTERNATIONAL**

**Exercice clos au 31 décembre 2010**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CCA INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**ROUER, BERNARD, BRETOU**

**MBV ET ASSOCIES**

Bernard PLANQUETTE

Régis BIZIEN

**CCA INTERNATIONAL**  
**Exercice clos au 31 décembre 2010**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**ROUER, BERNARD, BRETOUT**

47, rue de Chaillot

75116 Paris

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

Régionale de Paris

**MBV ET ASSOCIES**

39, avenue de Friedland

75008 Paris

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie

Régionale de Paris

**CCA INTERNATIONAL**  
**Exercice clos au 31 décembre 2010****Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CCA INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CCA INTERNATIONAL à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**ROUER, BERNARD, BRETOU**

**MBV ET ASSOCIES**

Bernard PLANQUETTE

Régis BIZIEN